# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL



Année: 2017 – 2018 N°1913/18

# **THESE**

Présentée en vue de l'obtention du

# DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Par

# KATOUO DOMEHAN LAMBERT

# QUALIFICATION DES BALANCES LOGÉES AU SEIN DES LABORATOIRES DE L'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

#### Soutenue publiquement le 14 Mai 2018

#### **COMPOSITION DU JURY:**

Président : Monsieur MALAN KLA ANGLADE, Professeur Titulaire

Directeur de thèse : Monsieur GBASSI Komenan Gildas, Maître de Conférences Agrégé

Assesseurs : Monsieur TROKOUREY Albert, Professeur Titulaire

Monsieur OUATTARA Mahama, Maître de Conférences Agrégé

# ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

#### I. HONORARIAT

Directeurs/Doyens Honoraires: Professeur RAMBAUD André

Professeur FOURASTE Isabelle

Professeur BAMBA Moriféré

Professeur YAPO Abbé †

Professeur MALAN Kla Anglade

Professeur KONE Moussa †

Professeur ATINDEHOU Eugène

## II. ADMINISTRATION

Directeur Professeur KONE-BAMBA Diénéba

Sous-directeur Chargé de la Pédagogie Professeur IRIE-N'GUESSAN Amenan

Sous-directeur Chargé de la Recherche Professeur Ag DEMBELE Bamory

Secrétaire Principal Madame NADO-AKPRO Marie Josette

Documentaliste Monsieur N'GNIMMIEN Koffi Lambert

Intendant Monsieur GAHE Alphonse

Responsable de la Scolarité Madame DJEDJE Yolande

#### III. PERSONNEL ENSEIGNANT PERMANENT

#### 1. PROFESSEURS TITULAIRES

M. ABROGOUA Danho Pascal Pharmacie Clinique

Mme AKE Michèle Chimie analytique, Bromatologie

Mme ATTOUNGBRE HAUHOUOT M.L. Biochimie et Biologie Moléculaire

M. DANO Djédjé Sébastien Toxicologie.

M. INWOLEY Kokou André Immunologie

Mme KONE BAMBA Diéneba Pharmacognosie

M. KOUADIO Kouakou Luc Hydrologie, Santé Publique

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT Page II

Mme KOUAKOU-SIRANSY Gisèle Pharmacologie

M. MALAN Kla Anglade Chimie analytique, contrôle de qualité

M. MENAN Eby Ignace Parasitologie - Mycologie

M. MONNET Dagui Biochimie et Biologie Moléculaire

Mme SAWADOGO Duni Hématologie

M. YAVO William Parasitologie - Mycologie

# 2. MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

M. AHIBOH Hugues Biochimie et Biologie moléculaire

Mme AKE-EDJEME N'guessan Angèle Biochimie et Biologie moléculaire

M. AMARI Antoine Serge G. Législation

M. AMIN N'Cho Christophe Chimie analytique, contrôle qualité

M. BONY François Nicaise Chimie analytique, contrôle qualité

M. DALLY Laba Ismael Pharmacie Galénique

M. DEMBELE Bamory Immunologie

M. DJOHAN Vincent Parasitologie – Mycologie

Mme. BARRO-KIKI Pulchérie Parasitologie - Mycologie

M. GBASSI K. Gildas Chimie Physique Générale

Mme IRIE-N'GUESSAN Amenan Pharmacologie

M. KOFFI Angely Armand Pharmacie Galénique

Mme SACKOU-KOUAKOU Julie Santé Publique

M.KOUASSI Dinard Hématologie

M. LOUKOU Yao Guillaume Bactériologie-Virologie

M. OGA Agbaya Stéphane Santé publique et Economie de la santé

M. OUASSA Timothée Bactériologie-Virologie

M. OUATTARA Mahama Chimie organique et thérapeutique

Mme POLNEAU-VALLEE Sandrine Mathématiques-Statistiques

Mme SANGARE TIGORI Béatrice Toxicologie

M. YAPI Ange Désiré Chimie organique et thérapeutique

M.ZINZENDORF Nanga Yessé Bactériologie-Virologie

#### 3. MAITRES ASSISTANTS

M.ADJAMBRI Adia Eusebé Hématologie

M. ADJOUNGOUA Attoli Léopold Pharmacognosie

Mme ABOLI-AFFI Mihessé Roseline Immunologie

Mme AKA ANY-GRAH Armelle A. S. Pharmacie Galénique

Mme ALLA-HOUNSA Annita Emeline Santé Publique

M. ANGORA Kpongbo Etienne Parasitologie - Mycologie

Mme AYE-YAYO Mireille Hématologie

Mme. BAMBA-SANGARE Mahawa Biologie Générale

M. CABLAN Mian N'Dedey Asher Bactériologie-Virologie

M. CLAON Jean Stéphane Santé Publique

Mme DIAKITE Aïssata Toxicologie

Mme FOFIE N'Guessan Bra Yvette Pharmacognosie

M. KASSI Kondo Fulgence Parasitologie-Mycologie

Mme KONAN-ATTIA Akissi Régine Santé publique

M. KONAN Konan Jean Louis Biochimie et Biologie moléculaire

Mme KONATE Abibatou Parasitologie-Mycologie

Mme KOUASSI-AGBESSI Thérèse Bactériologie-Virologie

M. MANDA Pierre Toxicologie

M. N'GUESSAN Alain Pharmacie Galénique

Mme VANGA ABO Henriette Parasitologie-Mycologie

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page IV

M. YAYO Sagou Eric

Biochimie et Biologie moléculaire

#### 4. ASSISTANTS

M. ADIKO Aimé Cézaire Immunologie

M. AMICHIA Attoumou Magloire Pharmacologie

Mme AKOUBET-OUAYOGODE A. Pharmacognosie

Mme ALLOUKOU-BOKA Paule-M. Législation

Mme APETE Sandrine Bactériologie-Virologie

Mme BEDIAKON-GOKPEYA M. Santé publique

Mme BLAO-N'GUESSAN Amoin R. J. Hématologie

M. BROU Amani Germain Chimie Analytique

M. BROU N'Guessan Aimé Pharmacie clinique

M. COULIBALY Songuigama

Chimie organique et thérapeutique

M. DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Pharmacologie

M. DJATCHI Richmond Anderson Bactériologie-Virologie

Mme DONOU-N'DRAMAN Aha E. Hématologie

Mme DOTIA Tiepordan Agathe Bactériologie-Virologie

M. EFFO Kouakou Etienne Pharmacologie

Mme KABLAN-KASSI Hermance Hématologie

M. KABRAN Tano Kouadio Mathieu Immunologie

M. KACOU Alain Chimie organique et thérapeutique

M. KAMENAN Boua Alexis Thierry Pharmacologie

M. KOFFI Kouamé Santé publique

M. KONAN Jean Fréjus Biophysique

Mme KONE Fatoumata Biochimie et Biologie moléculaire

M. KOUAHO Avi Kadio Tanguy Chimie organique et thérapeutique

M. KOUAKOU Sylvain Landry Pharmacologie

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN LAMBERT

Page V

M. KOUAME Dénis Rodrigue Immunologie

M. KOUAME Jérôme Santé publique

M. KPAIBE Sawa André Philippe Chimie Analytique

Mme KRIZO Gouhonon Anne-A. Bactériologie-Virologie

M. LATHRO Joseph Serge Bactériologie-Virologie

M. MIEZAN Jean Sébastien Parasitologie-Mycologie

M. N'GBE Jean Verdier Toxicologie

M. N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Chimie organique et thérapeutique

Mme N'GUESSAN Kakwokpo C. Pharmacie Galénique

Mme N'GUESSAN-AMONKOU A. C. Législation

Mme ODOH Alida Edwige Pharmacognosie

Mme SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Biochimie et Biologie moléculaire

Mme SICA-DIAKITE Amelanh Chimie organique et thérapeutique

Mme TANOH-BEDIA Valérie Parasitologie-Mycologie

M. TRE Eric Serge Chimie Analytique

Mme TUO Awa Pharmacie Galénique

M. YAPO Assi Vincent De Paul Biologie Générale

Mme YAPO-YAO Carine Mireille Biochimie

## 5. CHARGEES DE RECHERCHE

Mme ADIKO N'dri Marcelline Pharmacognosie

Mme OUATTARA N'gnôh Djénéba Santé publique

#### 6. ATTACHE DE RECHERCHE

M. LIA Gnahoré José Arthur Pharmacie Galénique

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page VI

#### 7. IN MEMORIUM

Feu KONE Moussa Professeur Titulaire

Feu YAPO Abbé Etienne Professeur Titulaire

Feu COMOE Léopold Maître de Conférences Agrégé

Feu GUEU Kaman Maître Assistant

Feu ALLADOUM Nambelbaye Assistant

Feu COULIBALY Sabali Assistant

Feu TRAORE Moussa Assistant

Feu YAPO Achou Pascal Assistant

#### IV. ENSEIGNANTS VACATAIRES

# 1. PROFESSEURS

M. DIAINE Charles Biophysique

M. OYETOLA Samuel Chimie Minérale

#### 2. MAITRES DE CONFERENCES

M. KOUAKOU Tanoh Hilaire Botanique et Cryptogamie

M. YAO N'Dri Athanase Pathologie Médicale

#### 3. MAITRE-ASSISTANT

M. KONKON N'Dri Gilles Botanique, Cryptogamie

#### 4. NON UNIVERSITAIRES

M. AHOUSSI Daniel Ferdinand Secourisme

M. COULIBALY Gon Activité sportive

M. DEMPAH Anoh Joseph Zoologie

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT Page VII

M.GOUEPO Evariste Techniques officinales

Mme KEI-BOGUINARD Isabelle Gestion

M. KOFFI ALEXIS Anglais

M. KOUA Amian Hygiène

M. KOUASSI Ambroise Management

M. N'GOZAN Marc Secourisme

M. KONAN Kouacou Diététique

Mme PAYNE Marie Santé Publique

# COMPOSITION DES LABORATOIRES ET DEPARTEMENTS DE L'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

#### I. BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE

Professeur LOUKOU Yao Guillaume Maître de Conférences Agrégé

Chef de département

Professeurs OUASSA Timothée Maître de Conférences Agrégé

Professeur ZINZENDORF Nanga Yessé Maître de Conférences Agrégé

Docteur CABLAN Mian N'Dédey Asher Maître-assistant

Docteur KOUASSI AGBESSI Thérèse Maitre-assistant

Docteur APETE Sandrine Assistante

Docteur DJATCHI Richmond Anderson Assistant

Docteur DOTIA Tiepordan Agathe Assistante

Docteur KRIZO Gouhonon Anne-Aymonde Assistante

Docteur LATHRO Joseph Serge Assistant

# II. BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE, BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION ET PATHOLOGIE MEDICALE

Professeur MONNET Dagui Professeur Titulaire

Chef de Département

Assistante

Page X

Professeur HAUHOUOT ép. A. M.L. Professeur Titulaire

Professeur AHIBOH Hugues Maître de Conférences Agrégé

Professeur AKE-EDJEME N'Guessan Angèle Maître de Conférences Agrégé

Docteur KONAN Konan Jean Louis Maître-assistant

Docteur YAYO Sagou Eric Maître-assistant

Docteur KONE Fatoumata Assistante

Docteur SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Assistante

Docteur YAPO-YAO Carine Mireille

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN LAMBERT

# III. BIOLOGIE GENERALE, HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Professeur SAWADOGO Duni Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur INWOLEY Kokou André Professeur Titulaire

Professeur DEMBELE Bamory Maître de Conférences Agrégé

Professeur KOUASSI Dinard Maître de Conférences Agrégé

Docteur ABOLI-AFFI Mihessé Roseline Maître-assistant

Docteur ADJAMBRI Adia Eusebé Maitre-assistant

Docteur AYE-YAYO Mireille Maître-assistante

Docteur BAMBA-SANGARE Mahawa Maître-assistant

Docteur ADIKO Aimé Cézaire Assistant

Docteur DONOU-N'DRAMAN Aha Emma Assistante

Docteur KABLAN-KASSI Hermance Assistante

Docteur KABRAN Tano K. Mathieu Assistant

Docteur KOUAME Dénis Rodrigue Assistant

Docteur N'GUESSAN-BLAO A. Rebecca S. Assistante

Docteur YAPO Assi Vincent De Paul Assistant

# IV. CHIMIE ANALYTIQUE, CHIMIE MINERALE ET GENERALE, TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Professeur MALAN Kla Anglade Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur AKE Michèle Professeur Titulaire

Professeur AMIN N'Cho Christophe Maître de Conférences Agrégé

Professeur BONY Nicaise François Maître de Conférences Agrégé

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page XI

Professeur GBASSI Komenan Gildas Maître de Conférences Agrégé

Docteur BROU Amani Germain Assistant

Docteur KPAIBE Sawa André Philippe Assistant

Docteur TRE Eric Serge Assistant

# V. CHIMIE ORGANIQUE ET CHIMIE THERAPEUTIQUE

Professeur OUATTARA Mahama Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeur YAPI Ange Désiré Maître de Conférences Agrégé

Docteur COULIBALY Songuigama Assistant

Docteur KACOU Alain Assistant

Docteur KOUAHO Avi Kadio Tanguy Assistant

Docteur N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Assistant

Docteur SICA-DIAKITE Amelanh Assistante

# VI. PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Professeur MENAN Eby Ignace H. Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur YAVO William Professeur Titulaire

Professeur DJOHAN Vincent Maître de Conférences Agrégé

Docteur BARRO KIKI Pulchérie Maître-assistante

Docteur ANGORA Kpongbo Etienne Maître -assistant

Docteur KASSI Kondo Fulgence Maître-assistant

Docteur KONATE Abibatou Maître-assistante

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page XII

Docteur VANGA ABO Henriette Maître-assistante

Docteur MIEZAN Jean Sébastien Assistant

Docteur TANOH-BEDIA Valérie Assistante

# VII. PHARMACIE GALENIQUE, BIOPHARMACIE, COSMETOLOGIE, GESTION ET LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Professeur KOFFI Armand A. Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeur AMARI Antoine Serge G. Maître de Conférences Agrégé

Professeur DALLY Laba Ismaël Maître de Conférences Agrégé

Docteur AKA ANY-GRAH Armelle A.S. Maître-assistante

Docteur N'GUESSAN Alain Maître-assistant

Docteur ALLOUKOU-BOKA P.-Mireille Assistante

Docteur LIA Gnahoré José Arthur Attaché de recherche

Docteur N'GUESSAN Kakwokpo Clémence Assistante

Docteur N'GUESSAN-AMONKOU A. C. Assistante

Docteur TUO Awa Assistante

# VIII. PHARMACOGNOSIE, BOTANIQUE, BIOLOGIE VEGETALE, CRYPTOGAMIE

Professeur KONE BAMBA Diénéba Professeur Titulaire

Chef de Département

Docteur ADJOUGOUA Attoli Léopold Maitre-assistant

Docteur FOFIE N'Guessan Bra Yvette Maître-assistante

Docteur ADIKO N'dri Marcelline Chargée de recherche

Docteur AKOUBET-OUAYOGODE Aminata Assistante

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

Page XIII

Docteur ODOH Alida Edwige

Assistante

# IX. PHARMACOLOGIE, PHARMACIE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE ET PHYSIOLOGIE HUMAINE

Professeur ABROGOUA Danho Pascal Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur KOUAKOU SIRANSY N. G. Professeur Titulaire

Professeur IRIE N'GUESSAN Amenan G. Maître de Conférences Agrégé

Docteur AMICHIA Attoumou M. Assistant

Docteur BROU N'Guessan Aimé Assistant

Docteur DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Assistant

Docteur EFFO Kouakou Etienne Assistant

Docteur KAMENAN Boua Alexis Assistant

Docteur KOUAKOU Sylvain Landry Assistant

# X. PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE, MATHEMATIQUES, STATISTIQUES ET INFORMATIQUE

Professeur POLNEAU-VALLEE Sandrine Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Docteur KONAN Jean-Fréjus Assistant

# XI. SANTE PUBLIQUE, HYDROLOGIE ET TOXICOLOGIE

Professeur KOUADIO Kouakou Luc Professeur Titulaire

Chef de département

Professeur DANO Djédjé Sébastien Professeur Titulaire

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

Page XIV

Professeur OGA Agbaya Stéphane Maître de Conférences Agrégé

Professeur SACKOU-KOUAKOU J. Maître de Conférences Agrégé

Professeur SANGARE-TIGORI B. Maître de Conférences Agrégé

Docteur CLAON Jean Stéphane Maître-assistant

Docteur MANDA Pierre Maître-assistant

Docteur DIAKITE Aissata Maître-assistante

Docteur HOUNSA-ALLA Annita Emeline Maître-assistante

Docteur KONAN-ATTIA Akissi Régine Maître-assistante

Docteur OUATTARA N'gnôh Djénéba Chargée de Recherche

Docteur BEDIAKON-GOKPEYA Mariette Assistante

Docteur KOFFI Kouamé Assistant

Docteur NGBE Jean Verdier Assistant

# **DEDICACES**

QUALIFICATION DES BALANCES LOGEES AU SEIN DES LABORATOIRES DE L'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

# A DIEU TOUT PUISSANT

BENI SOIT L'ETERNEL POUR SA GRACE QUI M'A ACCOMPAGNE PENDANT CES LONGUES ANNEES D'ETUDES.

# A mon défunt père, BAKE KATOUO BERNARD

Tu es celui-là qui de nous deux désirais le plus que je sois pharmacien.

Malheureusement, tu es le grand absent en ce jour de notre consécration. Sache que si je me suis accroché dans les moments difficiles, c'est parce que je savais qu'au bout de mon effort se trouvait ta fierté et ta joie.

J'ai la ferme assurance que tu es encore plus heureux que moi car tu vois l'accomplissement de l'un de tes plus grands rêves. Je t'aime et tu me manques énormément.

# A ma défunte mère, BIEU BLONGNIEN MARTINE

Nous n'avons certes pas bénéficié de beaucoup de moments ensemble, mais ce que je retiens des quelques instants passés auprès de toi, c'est que tu étais une personne pleine d'amour, de bonté, de générosité. Puisse le Seigneur te recevoir dans son royaume. Je t'aime et tu me manques maman.

# A mes frères et sœurs Sylvie, Dupervil, Elodie, Armand, Gabin, Ulrich, Franck

Vous n'avez cessé de m'apporter votre soutien moral et financier. Je vous suis reconnaissant et je voudrais que vous receviez ce travail comme le gage de toute mon affection.

Puisse DIEU nous permettre de rester soudé.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page XVIII

En témoignage de mon profond attachement.

# A mes neveux et nièces

Que ce travail soit pour vous un gage de courage et de respect des objectifs à atteindre. Prenez exemple sur vos ainés et faites plus qu'ils n'ont fait.

Que DIEU le maitre du temps et des circonstances vous bénisse!

#### A ma Fiancée mademoiselle OURE Chantal

Merci pour ces beaux cadeaux que sont : ta présence, ton soutien moral et spirituel.

Trouve à travers ces lignes le reflet de mon profond amour.

# A tous mes oncles, à toutes mes tantes

Je vous dis merci pour votre affection, et recevez ici ma profonde reconnaissance.

# Aux Docteurs, TOKOUT Hervé DOUE Noumandiez Désiré DJIRO Gafaranga Clémentine MIEZOU Evrard

Il n'y pas d'occasion plus belle que celle-là pour vous dire merci. Vous m'avez accepté et permis d'apprendre la vie professionnelle auprès de

Sachez que vous êtes pour moi un vrai exemple et que DIEU me permette de toujours mériter la confiance que vous me portez.

Et à travers vous, dire merci à toute l'équipe que vous dirigez pour l'esprit d'équipe et de l'amour du travail bien fait.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

Page XIX

# QUE DIEU VOUS BENISSE AVEC TOUTE VOTRE FAMILLE ET QU'IL SE SOUVIENNE DE VOUS.

# **REMERCIEMENTS**

# A mon Maître, mon Directeur de thèse, Le Professeur GBASSI KOMENAN GILDAS,

La valeur n'attend vraiment point le nombre des années,

Vous avez su vous imposer sur cette UFR tant par votre caractère que par votre dévouement au travail.

Travailler avec vous sur cette thèse m'a permis de connaître encore une autre de vos facettes.

Rigoureux et attentif au moindre détail, vous n'avez fait que confirmer l'estime que j'avais pour vous.

Merci d'avoir dirigé ces travaux.

J'espère avoir répondu à vos attentes.

# A tous les enseignants de l'UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Merci à vous de nous avoir transmis vos connaissances.

# Au Docteur YEHE Désirée, à Monsieur ZABO Déza Emmanuel et son équipe

N'eût été votre apport tant dans la forme que dans le contenu, ce travail qui est aussi le vôtre n'aurait pas vu le jour, merci pour votre compréhension et votre disponibilité.

Que DIEU vous le rende au centuple

# Aux pharmaciens,

Dr DJIRO Gafaranga Clémentine (pharmacie Carrefour Diallo)
Dr GOSSO Franck (Nouvelle Pharmacie la délivrance)
Dr DOUE Désiré (pharmacie Nikla)

Merci à vous de m'avoir permis d'apprendre le métier dans vos différentes Officines de pharmacie. Recevez ma profonde gratitude!

# A mes amis de l'UFR

- ADOUENI Katchié Acka Wilfried
- AMOI Eba Monique Estelle
- DJONWAN Franck Delorme
- EHOUMAN Marie Noëlle
- KANGA Adjoua Joëlle
- KOFFI Kouassi Basile
- KRA Wilfried
- MIAN Ahoua Georges
- N'GOUANDI Jean Tano Marc

Je suis très fier de toujours vous avoir à mes côtés, je vous aime énormément.

Merci d'être toujours disponibles pour moi.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page XXII

# A la 33ème promotion des pharmaciens de Côte d'Ivoire

# (PHARMACIENS 7 ÉTOILES), ma promotion

Grand merci à tous les amis de la promotion. Que DIEU trace pour nous les sillons d'un lendemain meilleur.

# A tous les étudiants de l'UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques,

Merci pour nos relations qui ont toujours été cordiales.

# A L'ADEPHARM, notre association

Qui a contribué aux relations humaines avec à sa tête

M. KONAN Yao Eric

# Au personnel administratif et technique de l'UFR Sciences

# Pharmaceutiques et Biologiques,

Je vous témoigne de ma reconnaissance et de celle de tous les étudiants de cette UFR

pour votre grande contribution à notre formation.

A tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenu,

Recevez nos remerciements.



#### A NOTRE MAITRE ET PRESIDENT DE JURY

# Monsieur le Professeur titulaire MALAN KLA ANGLADE

- ➤ Professeur titulaire de chimie analytique à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
- ➤ Doyen honoraire à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
- Directeur du Laboratoire National de la Santé Publique
- ➤ Responsable du master de contrôle de qualité des médicaments, aliments, et produits cosmétiques
- Membre de l'Académie National de Pharmacie de France ;
- ➤ Membre de l'académie des sciences, des cultures, des arts et de la diaspora (ASCAD)
- Membre de la Société des Experts Chimistes de France ;
- ➤ Officier dans l'ordre du mérite de l'enseignement Supérieur ;
- > Commandeur de l'ordre national de Côte d'Ivoire
- ➤ Chevalier dans l'ordre de la Santé Publique

# Cher maître,

Malgré vos charges, vous avez accepté spontanément de présider notre jury de thèse.

Vous êtes d'une simplicité et d'une humilité qui étonnent mais qu'on ne peut qu'admirer.

Nous avons eu la chance et le plaisir de profiter de vos enseignements limpides.

Nous en sommes à la fois honorés et reconnaissant

Qu'il nous soit permis de vous exprimer ici notre vive gratitude et notre profond respect.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

Page XXVI

# A NOTRE MAITRE ET DIRECTEUR DE THESE Monsieur le Professeur GBASSI KOMENAN GILDAS

- ➤ Professeur agrégé de Chimie Physique Générale à l'UFR Sciences

  Pharmaceutiques et Biologiques de l'université Félix Houphouët-Boigny
  d'Abidjan;
- ➤ Chef du service Contrôle des Aliments, Eaux, et Boissons au Laboratoire National de la Santé Publique (LNSP) ;
- > Titulaire d'un Doctorat en Chimie de l'Université de Strasbourg (France);
- > Titulaire d'un Master en Science du Médicament de l'Université de Strasbourg(France);
- > Titulaire d'un DEA en Chimie Physique de l'Université Félix Houphouët-Boigny;
- ➤ Titulaire d'un DESS en Contrôle de qualité de l'Université Félix Houphouët-Boigny ;
- > Titulaire d'un Doctorat en Pharmacie de l'Université Félix Houphouët-Boigny :
- ➤ *Membre de la Société Ouest Africaine de Chimie (SOACHIM)*;
- ➤ Membre de la Société Pharmaceutique de Côte d'Ivoire (SOPHACI) ;
- ➤ Membre du Réseau des Chercheurs en Génie des Procédés de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

# Cher maître,

Notre admiration pour vous est d'autant plus grande que vous savez associer vos responsabilités administratives et celles d'enseignants.

Vous avez initié ce travail pour lequel vous n'avez ménagé ni vos efforts, ni votre temps.

Auprès de vous, nous avons toujours trouvé réconfort moral, et les conseils pour supportés les coups durs que nos réserve la vie.

Ce travail est aussi le fruit de vos efforts. Trouvez ici l'expression de nos vifs remerciements et profond respect.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page XXVII

#### A NOTRE MAITRE ET JUGE

# Monsieur le Professeur TROKOUREY Albert

- ➤ Professeur titulaire des Universités et des Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire UFR Sciences des Structures de la Matières et de Technologie (SSMT);
- ➤ Vice Doyen Honoraire;
- Directeur du Laboratoire de Chimie Physique ;
- Responsable du Master de Chimie, Spécialité Phénomènes de Surface, Qualité et Environnement ;
- Membre du Conseil Scientifique de l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody;
- ➤ Membre de la Société Ouest-Africaine de Chimie Côte d'Ivoire ;
- Expert en Physicochimie et Traitement des Eaux usées.

## Cher maitre,

Nous avons été particulièrement touchés par la spontanéité avec laquelle vous avez accepté de siéger dans le jury de cette thèse.

Qu'il nous soit permis de vous exprimer notre reconnaissance pour le grand honneur que vous nous faites de compter parmi nos juges.

Permettez nous de vous remercier et de vous exprimez notre gratitude.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

Page XXVIII

#### A NOTRE MAITRE ET JUGE

# Monsieur le Professeur Ag. OUATTARA MAHAMA

- Professeur Agrégé de Chimie Médicinale ;
- ➤ Docteur es Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Montpellier I (France);
- ➤ Directeur Adjoint de la Direction de la Pharmacie, Médicament et des Laboratoires de Côte d'Ivoire chargé de l'inspection pharmaceutique ;
- ➤ Inspecteur des Bonnes Pratiques de Fabrication et de Distribution des Médicaments à usage humain ;
- ➤ Membre du comité technique consultatif « Inspection pharmaceutique » de la Cellule pour l'Harmonisation de la Réglementation et de la Coopération Pharmaceutique (CHRCP) de l'UEMOA
- ➤ Membre de la Liste des Experts du Médicament Vétérinaire (LEMV) de l'UEMOA;
- Lauréat du prix de Recherche Santé 2003 du Ministère de la Recherche Scientifique de la République de Côte d'ivoire ;
- ➤ Thématique de recherche lauréate du Prix Scientifique KOUAME Egnankou 2013 des UFR Sciences de la Santé ;
- Thématique de recherche lauréate du Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique en Côte-d'Ivoire de 2015 (PASRES);
- ➤ Membre de la Société Ouest Africaine de Chimie (SOACHIM) ;
- Membre du Réseau de Substances Bioactives Ouest Africain (ReSBOA);
- ➤ Membre de la Société de Chimie Thérapeutique de France (SCT France).
- ➤ Président de la Société Pharmaceutique de Côte d'ivoire (SOPHACI) ;

## Chère maitre,

Nous avons été sensibles à vos qualités d'enseignant doublé de vos qualités humaines.

Nous admirons la simplicité, le calme et l'enthousiasme avec lesquelles vous nous avez toujours reçu et conseillé.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

Page XXIX

Qu'il nous soit permis de vous exprimer notre reconnaissance pour le grand honneur que vous nous faites de compter parmi nos juges.

# **SOMMAIRE**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	XXXII
LISTE DES PHOTOS	XXXIII
LISTE DES TABLEAUX	XXXIV
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES	5
CHAPITRE I : DEFINITIONS GENERALES	6
I-1-Contexte réglementaire	7
I-2-Contexte métrologique	9
CHAPITRE: II QUALIFICATION DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE	12
II-1-Notion de qualification	13
II-2-Gestion des équipements	18
CHAPITRE III : BALANCE ET POIDS ETALONS	26
III-1-La balance	27
III-2-Poids étalons	31
DEUXIEME PARTIE : ETUDE EXPERIMENTALE	38
CHAPITRE I : MATERIEL ET METHODE	39
I-1- Cadre de l'étude	41
I-2- Matériel	41
I-3-Méthode	44
CHAPITRE II : RESULTATS	50
II-1-Essai de fidélité	51
II-2-Essai de justesse	51
II-3-Essai d'excentration	52
CHAPITRE III : DISCUSSION	79
CONCLUSION	79
RECOMMANDATIONS	79
REFERENCES	79
ANNEYES	79

# **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ANSM** : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des

produits de santé

**BPF** : Bonne Pratique de Fabrication

**BPL** : Bonne Pratique de Laboratoire

**CQ** : Contrôle Qualité

**CEI** : Commission Electrotechnique Internationale

d : Echelon réel

e : Echelon de vérification

**emt** : Erreur Maximale Tolérée

**EN** : European Norm

**IPFNA** : Instrument de Pesage à Fonctionnement Non Automatique

**ISO** : International Standard Organization

LANEMA : Laboratoire National d'Essais de Qualité, de

Métrologie et d'Analyse

**NF** : Norme Française

n : Nombre d'échelon

OIML : Organisation Internationale de Métrologie Légale

**Pmax** : Portée maximale

**Pmin** : Portée minimale

QC : Qualification de Conception

QI : Qualification d'Installation

QO : Qualification Opérationnelle

**OP** : Qualification de Performance

**SPB** : Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

**TP** : Travaux Pratiques

**UFR** : Unité de Formation et de Recherche

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présentée par KATOUO DOMEHAN

LAMBERT

Page XXXII

# **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1: poids étalon dans son coffret	36
Photo 2: Balance OHAUS laboratoire chimie thérapeutique	79
Photo 3: Balance SHIMADZU laboratoire de toxicologie	79
Photo 4: Balance DENVER laboratoire de pharmacologie	79
Photo 5 : Balance TESTUT laboratoire de galénique	79

# LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau I :</b> Expression de la portée minimale en fonction de la classe de	
précision, (e), (n), pour un instrument	30
Tableau II : Valeurs de l'emt en service	37
Tableau III : Description des balances vérifiées	42
Tableau IV : codification des balances vérifiées	43
Tableau V: Description des poids étalons utilisés	44
Tableau VI : Etat de conformité de la balance OHA GAL 01	54
Tableau VII : Etat de conformité de la balance DEN GAL 02	56
Tableau VIII : Etat de conformité de la balance OHA GAL 03	57
Tableau IX : Etat de conformité de la balance TES GAL 04	58
Tableau X : Etat de conformité de la balance OHA THE 05	59
Tableau XI: Etat de conformité de la balance PRE THE 06	60
Tableau XII: Etat de conformité de la balance DEN ANA 07	61
Tableau XIII : Etat de conformité de la balance DEN PHA 08	63
Tableau XIV: Etat de conformité de la balance OHA PHA 09	64
Tableau XV: Etat de conformité de la balance OHA PHA 10	65
Tableau XVI: Etat de conformité de la balance OHA BAC 11	67
Tableau XVII : Etat de conformité de la balance OHA BIO 12	68
Tableau XVIII: Etat de conformité de la balance SHI TOX 13	70
Tableau XIX : Etat de conformité de la balance DEN TOX 14	72
Tableau XX: Etat de conformité de la balance DEN THE 15	74
Tableau XXI : Etat de conformité de la balance OHA ANA 16	76
Tableau XXII : Etat de conformité de la balance DEN ANA 17	78

# **INTRODUCTION**

Le processus de qualification d'un appareil couvre sa vie complète depuis sa conception jusqu'à son retrait du circuit. C'est un processus formel qui fournit la preuve documentée que l'appareil est approprié à l'usage auquel il est destiné et a des performances en accord avec des spécifications. Ce processus fournit l'assurance que l'équipement fonctionne correctement quelle que soit la méthode d'analyse qui est utilisée [1].

En outre, il convient de s'assurer que les performances du système (appareil et méthode) sont maintenues lors de l'application en routine en utilisant des tests de conformité du système et/ou des échantillons de contrôle de qualité [1]. Dans l'industrie pharmaceutique, les tests de conformité sont en général réservés aux analyses chimiques et relèvent des « Bonnes Pratiques de Fabrication », tandis que les échantillons de contrôle de qualité sont la règle en bio-analyse qui relève des « Bonnes Pratiques de Laboratoire » [1].

La qualification s'applique, selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) principalement aux équipements et aux installations. C'est une « opération destinée à démontrer que tout matériel ou équipement utilisé fonctionne correctement et donne des résultats attendus pour l'usage auquel il est destiné » [2-9].

La qualification de l'appareillage analytique constitue la composante de base du « triangle de qualité » [1].

La qualité peut se définir comme la capacité à atteindre les objectifs opérationnels visés. La norme ISO 8402-94 définit la qualité comme «L'ensemble des caractéristiques d'une entité qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés et implicites».

La norme ISO 9000:2000 la définit comme «étant l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences».

Ces dernières années ont été marquées par des publications d'articles, de rencontres d'experts qui ont permis d'établir des critères de vérification des performances des équipements analytiques, motivant ainsi la course des laboratoires vers un niveau accru de qualité.

1'UFR Etant donné que les laboratoires de **SCIENCES BIOLOGIQUES PHARMACEUTIQUES** ET (UFR SPB) disposent d'équipements utilisés dans le cadre de la formation pratique des étudiants, il est donc important que ces équipements fassent l'objet d'une qualification (vérification) à intervalles de temps définis, afin de :

- S'assurer de la fiabilité des résultats donnés par ces équipements lors de la réalisation des travaux nécessitant l'usage de ceux-ci;
- Répondre aussi bien aux exigences réglementaires que métrologiques.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre étude sur les balances de l'UFR SPB à travers laquelle nous déterminerons l'état de conformité de ces balances. Cette étude a pour objectif général :

- De procéder à la qualification de toutes les balances de l'UFR SPB d'Abidjan.

Pour atteindre cet objectif général, nous nous sommes assignés les objectifs spécifiques suivant :

- Répertorier les balances au sein des laboratoires de l'UFR SPB ;
- Identifier chaque balance répertoriée ;
- Effectuer des tests de qualification (qualification de performance) sur ces balances ;

- Indiquer la conduite à tenir en cas de non-conformité des tests effectués sur ces balances.

La première partie bibliographique de notre travail est consacrée aux généralités portant sur des définitions générales, la qualification des équipements de laboratoire et les balances et poids étalons. La deuxième partie expérimentale, aborde la méthodologie de vérification des balances, présente les résultats, et la discussion qui en résulte, et s'achève par une conclusion suivie de recommandations.

### PREMIERE PARTIE: GENERALITES

### CHAPITRE I: DEFINITIONS GENERALES

### I-1-Contexte réglementaire

La qualification du matériel utilisé dans un processus de qualité est une exigence exprimée dans de nombreux référentiels. Dans le cas des laboratoires d'analyses et de recherches, il en existe plusieurs, tels que les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), les Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL), le Guide de Bonne Exécution des Analyses (GBEA), les normes ISO 9000, qui rendent obligatoire la qualification. Il faut considérer que les laboratoires s'automatisent de plus en plus et que le rendu du résultat d'analyse dépend, entre autre, de la fiabilité du matériel.

Les normes relatives à la qualité stipulent que les appareils utilisés pour produire des résultats d'analyse doivent être qualifiés, entretenus, étalonnés et vérifiés à des intervalles de temps définis et que les résultats des tests doivent être documentés. Les appareils doivent être qualifiés, c'est-à-dire « adaptés à l'usage » [1].

La qualification de l'appareillage n'est pas un concept nouveau ; les exigences et recommandations sont mentionnées dans plusieurs documents que sont :

> ISO 9001 Systèmes de management de la qualité (section 7.6 ; Maîtrise des dispositifs de laboratoire) :

« Les équipements de mesure doivent être étalonnés ou vérifiés à intervalles spécifiés par rapport à des étalons internationaux..., réglés..., identifiés..., protégés contre des réglages susceptibles d'invalider les résultats de mesure, protégés contre tout dommage... » ;

➤ ISO/CEI 17025 (Extraits sur les équipements de laboratoire) :

« Personnel autorisé, identification, numéro de série, fabricant, vérification de conformité, instructions du fabricant, plan de maintenance, dates et copies des rapports, étalonnage, ajustages, critères d'acceptation, certificats d'étalonnage » ;

### **BPF ligne 13** (Qualification et validation) :

« Le matériel de mesure, de pesée, d'enregistrement, de contrôle doit être étalonné et vérifié à intervalles définis et par des méthodes appropriées. Les comptes rendus de ces contrôles doivent être conservés » ;

### **> ANSM** :

« Etablir la preuve, en conformité avec les principes des bonnes pratiques de fabrication, que la mise en œuvre ou l'utilisation de tout processus, procédure, matériel, matière première, article de conditionnement ou produit, activité ou système, permet réellement d'atteindre les résultats escomptés »

➤ ISO 22000:2006 (Management de la sécurité des denrées alimentaires, section 8.3, Maîtrise de la surveillance et du mesurage) :

Lorsqu'il est nécessaire de garantir des résultats valables, les équipements et les méthodes de mesurage utilisés doivent être :

- étalonnés et/ou vérifiés à intervalles spécifiés ou avant leur utilisation, par rapport à des étalons de mesure reliés à des étalons de mesure internationaux ou nationaux ; lorsque ces étalons n'existent pas, la référence utilisée pour l'étalonnage ou la vérification doit faire l'objet d'un enregistrement;
- réglés autant que nécessaire;
- identifiés afin de pouvoir déterminer la validité de l'étalonnage;

- protégés contre les réglages susceptibles d'invalider le résultat de la mesure;
- protégés contre tout dommage et toute détérioration ;

### ➤ ISO 15189:2012 Biologie médicale (section 5.3.2)

« Il doit être démontré (lors de l'installation et au cours de l'utilisation courante) que le matériel est capable d'atteindre les performances requises et qu'il est conforme aux spécifications se rapportant aux analyses concernées » ;

Section 5.3.2.2 (essais d'acceptation du matériel) : « Le laboratoire doit vérifier, lors de l'installation et avant utilisation, que le matériel est capable d'atteindre la performance nécessaire et qu'il est conforme aux exigences relatives aux examens concernés ».

### I-2-Contexte métrologique

Les termes définis sont extraits du guide ISO/CEI 99:2007 (Vocabulaire international de métrologie-Concepts fondamentaux et généraux et termes associés [11,12], et du dictionnaire pratique de métrologie [13]).

### I-2-1-Métrologie

C'est la science de la mesure. Elle permet de connaître la valeur d'une grandeur (le mesurande) par un procédé (le mesurage). Le résultat obtenu est entaché d'erreur :

- liée au principe et au dispositif de mesure ;
- liée aux appareils, à l'environnement et à l'opérateur.

### I-2-2-Valeur vraie

Selon l'approche classique, la valeur vraie est considérée comme unique et, en principe, impossible à connaître. C'est la valeur que l'on obtiendrait par un mesurage (une mesure) parfait. Selon l'approche incertitude, il n'y a pas une seule valeur vraie mais plutôt un ensemble de valeurs vraies.

### I-2-3-Valeur de référence

C'est la valeur d'une grandeur servant de base de comparaison pour les valeurs de grandeurs de même nature. Une valeur de référence associée à son incertitude de mesure se rapporte généralement à :

- Un matériau, par exemple un matériau de référence certifié ;
- Un dispositif, par exemple un laser stabilisé;
- Une procédure de mesure de référence ;
- Une comparaison d'étalons.

### I-2-4-Justesse de mesure

Elle renvoie à l'étroitesse de l'accord entre la moyenne d'un nombre infini de valeurs mesurées répétées et une valeur de référence.

### I-2-5-Fidélité de mesure

Il s'agit de l'étroitesse de l'accord entre les valeurs mesurées obtenues par des mesurages répétés du même objet ou d'objets similaires dans des conditions spécifiées, par exemple des conditions de répétabilité (même procédure opératoire, mêmes opérateurs, même système de mesure, mêmes conditions de fonctionnement, même lieu pendant une courte période de temps) ; des conditions de fidélité intermédiaire souvent dénommée reproductibilité intra-

laboratoire (même procédure opératoire, même lieu, pendant une période de temps étendue) ; des conditions de reproductibilité désignées reproductibilité inter-laboratoires (lieux, opérateurs et/ou systèmes de mesure différents).

### I-2-6-Erreur de mesure

C'est la différence entre la valeur mesurée d'une grandeur et une valeur de référence.

### I-2-7-Erreur maximale tolérée (emt)

Elle correspond à la valeur extrême de l'erreur de mesure par rapport à une valeur de référence connue qui est tolérée par les spécifications ou règlements pour un mesurage, un instrument de mesure ou un système de mesure donné.

### I-2-8-Vérification

Elle consiste en la fourniture de preuves tangibles qu'une entité donnée satisfait à des exigences spécifiées. La vérification en métrologie légale, comme définie dans le vocabulaire international de métrologie légale [14], est matérialisée par une évaluation de la conformité. Elle comporte l'examen et le marquage, et/ou la délivrance d'un certificat de vérification pour un système de mesure.

# CHAPITRE: II QUALIFICATION DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

### II-1-Notion de qualification

La qualification de l'équipement qui démontre que celui-ci est adapté à son usage, maintenu et étalonné de façon appropriée, est un prérequis avant l'étape de validation d'une méthode qui consiste à étudier ses performances au travers de certains critères (spécificité/sélectivité, exactitude, fidélité, linéarité, limites de détection et quantification, intervalle d'application, robustesse).

La qualification est classiquement divisée en quatre étapes [3-9]:

- **Qualification de la conception QC** (design qualification DQ);
- Qualification de l'installation QI (installation qualification IQ);
- **Qualification opérationnelle QO** (operational qualification OQ);
- **Qualification des performances QP** (performance qualification PQ).

### II-1-1 Qualification de la conception QC

Elle couvre toutes les procédures qui se déroulent avant l'installation. La conception d'un appareil à commercialiser incombe au fabricant. De ce fait, l'utilisateur a peu d'influence sur la conception et la QC est pratiquement toujours réalisée par le fabricant [1]. Le rôle de l'utilisateur dans cette étape est :

- D'identifier les besoins du laboratoire ;
- D'établir en fonction des usages prévus, les spécifications opérationnelles (caractéristiques clés de l'appareil et intervalle d'utilisation) et fonctionnelles (exigences d'ensemble, y compris les précédentes, et tous autres facteurs critiques à son usage, comme la formation du personnel, la maintenance, l'étalonnage, la documentation, la période de garantie, etc.);

- De considérer la facilité d'utilisation ;
- De justifier l'acquisition;
- D'établir le budget nécessaire à l'acquisition et à la maintenance ;
- De justifier le choix du fournisseur (vérifier par exemple le système d'assurance qualité du fabricant au niveau du développement, de la fabrication et des tests effectués sur l'appareil, l'assistance à l'installation, le service après-vente, la formation...).

À ce stade, outre la référence à un système qualité (par exemple, certification ISO 9001), l'audit du fabricant ou la documentation qu'il fournit, les communications informelles avec les techniciens et usagers, l'analyse d'échantillons, jouent un rôle important dans la sélection du fournisseur et l'assurance que l'appareil est adapté aux usages prévus.

### II-1-2-Qualification de l'installation QI

Elle couvre les procédures qui se déroulent à l'installation de l'appareillage dans son environnement [1]. Dans cette phase, il est vérifié que :

- L'appareillage est conforme à la commande et livré sans dommage physique;
- L'appareillage est accompagné de la documentation requise ;
- L'appareillage est installé dans un environnement qui convient à son utilisation;
- L'appareillage s'allume correctement ;
- Le logiciel et les composants du système communiquent entre eux de façon satisfaisante.

La comparaison des résultats de l'analyse d'un échantillon de référence à une valeur de référence peut être réalisée à ce stade. La QI pour les petits

appareils simples et de prix peu élevé comme les pH-mètres est souvent effectuée par l'utilisateur. Pour les appareils plus complexes (chromatographes, spectrophotomètres, titrateurs...) ou les balances, elle est effectuée par le fournisseur. Le déballage de l'appareillage par l'utilisateur invalide d'ailleurs quelquefois la garantie.

À l'installation, une étiquette est apposée sur l'appareil comportant un numéro d'identification propre au laboratoire et le numéro de série de l'appareil. L'appareil est clairement identifié par une fiche signalétique.

### II-1-3-Qualification opérationnelle QO

Elle couvre le processus permettant d'établir que l'appareil ou les modules qui le constituent fonctionnent dans leur environnement, suivant les spécifications opérationnelles et que, le système informatique et, la sécurité fonctionnent correctement.

Les tests sont formels, généralement établis par le fournisseur, mais peuvent aussi être proposés par l'utilisateur. Ils sont réalisés après étalonnage de l'appareil et exécutés avec des étalons chimiques reconnus ou internationalement acceptés [15]. Si l'appareil est destiné à une application unique, le composé chimique test peut être celui utilisé dans la méthode de routine. Si l'appareil est constitué de plusieurs modules [16], les tests peuvent être modulaires ou holistiques (globaux).

Pour les systèmes intégrés, les tests holistiques sont souvent appliqués et préférés aux tests modulaires, sauf si le paramètre testé est relié au module luimême, par exemple l'exactitude de longueur d'onde pour un détecteur UV de chromatographie liquide [16]. Les spécifications adoptées doivent être fixées

avant de réaliser le test. Elles ne sont pas nécessairement celles du constructeur et peuvent être élargies en fonction des applications visées ou du test appliqué.

Les tests de QO sont répétés à une fréquence déterminée de façon à ce que tous les paramètres restent dans les spécifications. Ils permettent de suivre l'évolution de l'appareillage au cours du temps. La fréquence des tests dépend du type d'appareil, de son utilisation, de son environnement, des critères spécifiés, et des dérives de l'appareil [16].

Ainsi, pour une balance, elle est de un an pour un usage normal mais peut être réduite à six mois en cas d'usage intensif. La fréquence initialement définie peut être reconsidérée, selon l'expérience acquise [16].

Quand l'appareil a été déplacé, modifié, n'a pas été utilisé pendant une longue période de temps, a fait l'objet d'une opération de maintenance ou de remplacement de pièces, une requalification qui reprend souvent les tests de la QO est effectuée. Elle n'est pas nécessairement totale mais doit couvrir le changement spécifique qui a été réalisé.

Exemple : le remplacement de la lampe d'un détecteur de chromatographie liquide nécessite une requalification modulaire du détecteur mais ne demande pas celle des autres parties du système.

Cette requalification modulaire est complétée ensuite par un test global du système pour s'assurer que les performances globales sont satisfaisantes.

La QO peut être faite par le fournisseur, par une société de sous-traitance, ou par l'utilisateur. Cependant, elle demeure toujours sous la responsabilité de ce dernier.

### II-1-4-Qualification de performances QP

Elle couvre le processus servant à démontrer que l'appareil continu de fonctionner de façon régulière et constante selon des spécifications appropriées à son usage de routine [1].

En pratique, cela signifie que le système fournit un produit acceptable. Les tests de performance sont réalisés en plus de la maintenance régulière et de l'étalonnage de l'appareil, à une fréquence beaucoup plus grande que celle de la QO et qui dépend de la robustesse de l'appareillage et de la criticité des tests. Ils peuvent être effectués de façon classique ou automatique avec un logiciel intégré, être modulaires ou holistiques ; ces derniers étant généralement préférés.

Les spécifications peuvent être celles de la QO ou des spécifications élargies plus appropriées à l'usage de routine.

Les aspects de la QP sont en partie couverts par les tests de conformité (souvent inclus dans les méthodes d'analyse pharmaceutique) et/ou par l'analyse d'échantillons de contrôle de qualité associés à des cartes de contrôle (parties intégrantes des analyses biologiques). Il est à souligner que les tests de conformité et les échantillons de contrôle de qualité complètent la QP mais ne sauraient la remplacer car ; ils ne peuvent détecter une performance marginale du système comme par exemple la dérive de l'exactitude en longueur d'ondes d'un détecteur [1].

La QP est en général faite par l'utilisateur et est sous sa responsabilité.

En résumé, la qualification d'un équipement permet de :

- Démontrer que l'appareil est adapté à son usage, maintenu en état de fonctionnement et étalonné de façon appropriée ;
- Constituer un prérequis avant l'étape de validation d'une méthode ;

- Connaître et suivre l'état de fonctionnement de ses équipements (prévoir la maintenance...);
- Maîtriser des coûts (éviter l'utilisation d'équipements non appropriés).

### II-2-Gestion des équipements

L'équipement de laboratoire est en général utilisé, soit pour réaliser une expérience, soit pour effectuer des mesures et rassembler des données. Dans le cadre de la mise en conformité d'un système de management de la qualité aux exigences du référentiel ISO 17025, un laboratoire se doit de maîtriser l'ensemble de ses équipements.

Maîtriser un équipement qu'il soit métrologique ou non, voire même informatique, dont l'utilisation peut avoir une incidence sur la qualité de la prestation du laboratoire, consiste à s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement au moment de son utilisation [17].

Il suffit donc de gérer ses équipements pour être capable de s'assurer que :

- Un équipement métrologique ou non fonctionne et donne le résultat attendu;
- Un matériel informatique fonctionne;
- Un logiciel effectue les tâches qui lui sont affectées.

La gestion des équipements de laboratoire revient donc à :

- Réaliser les opérations techniques nécessaires permettant d'avoir l'assurance du bon fonctionnement (étalonnage, vérification, maintenance ...);
- Connaître l'état de son parc d'équipement (inventaire, planning d'étalonnage et de maintenance...);

- Connaître l'historique de l'ensemble des interventions réalisées sur ses équipements (fiches de vie...) ;
- Maîtriser l'utilisation de ses équipements (notice d'utilisation, modes opératoires...).

Il ne faut pas oublier que l'équipement doit être utilisé par un personnel formé à son utilisation et en particulier pour les mesures auxquelles il est destiné.

### II-2-1-Type d'équipement de laboratoire [18]

### II-2-1-1-Les équipements de mesure

Il s'agit d'équipements fournissant un résultat qui est raccordable aux étalons nationaux et internationaux.

### Exemples:

- Balance,
- Thermomètre,
- Sonde de référence en platine.

### II-2-1-2-Les équipements d'analyses et d'essais

Il s'agit d'équipements fournissant un résultat non raccordable directement à des étalons nationaux et internationaux ou à des matériaux de référence certifiés.

### Exemple:

- Pipette,
- pH-mètre,
- Spectrophotomètre, etc.

### II-2-1-3-Les équipements intermédiaires

Il s'agit d'équipements ne fournissant pas un résultat mais indispensable à la réalisation conforme de l'essai ou de l'analyse.

### Exemples:

- Enceinte climatique,
- Autoclave,

- Bain chauffant régulé.

### II-2-2-Identification de l'équipement

Apres avoir recensé les équipements, il convient de les identifier de façon matérielle. Cela veut dire qu'il faut définir une codification qu'on rendra ou non significative [19].

### Prise des numéros dans un ordre logique :

0001 à 0999, au laboratoire de métrologie

1000 à 1999, au laboratoire d'essai

### Combinaison de lettres et de chiffres :

Ex: Bal 001

### Utilisation de code barre

**Utilisation de numéros en deux parties** : 000 – 000, où la première partie serait la famille :

Série 100: famille mécanique.

Série 200 : famille électrique.

L'identification doit être apposée clairement sur l'appareil et sur sa boîte de protection.

Attention à la méthode retenue (gravure, étiquette) : elle ne doit pas détériorer la fonctionnalité de l'appareil et doit résister au milieu environnant.

### II-2-3-Création du dossier de l'équipement

Un dossier doit être créé pour chaque nouvel équipement.

Il peut être constitué d'une chemise sur laquelle est noté le nom de l'équipement et son numéro d'identification.



Le dossier de l'équipement doit comporter :

- La fiche signalétique de l'équipement ;
- La fiche de vie de l'équipement ;
- L'instruction d'utilisation et de maintenance de l'équipement ;
- Le cahier des charges techniques ;
- Le devis ;
- La copie du bon de commande ;
- Le bon de livraison;
- Les attestations de garantie ;
- Les certificats d'étalonnage ou les constats de vérification ;
- Tous les documents techniques se rapportant à l'appareil [19-20].

### II-2-3-1-Fiche signalétique d'équipement

La fiche signalétique de l'équipement rassemble toutes les informations techniques et administratives relatives à l'équipement :

- Codification:
- Localisation;
- Coordonnées du responsable d'équipements ;
- Caractéristiques techniques ;
- Caractéristiques administratives.

Les recommandations particulières liées à la sécurité de l'équipement et des utilisateurs doivent être mentionnées sur la fiche signalétique.

Les équipements achetés par une structure portent un numéro d'inventaire comptable. Ce numéro est différent du numéro d'identification interne. Le numéro d'inventaire comptable vous sera délivré sur demande par le secrétariat d'unité. Il devra figurer sur cette fiche signalétique d'équipement.



### II-2-3-2-Fiche de vie de l'équipement

Lors de la mise en service de l'équipement, une fiche de vie doit être créée. Chaque intervention sur l'équipement devra être enregistrée sur la fiche de vie : maintenance, panne, réparation, étalonnage, etc.

### II-2-3-3-Instruction d'utilisation et de maintenance

Le responsable de l'équipement doit rédiger l'instruction d'utilisation et de maintenance de l'équipement, selon la procédure de gestion et de rédaction de la documentation qualité s'il en existe.

Un exemplaire de cette instruction sera placé dans le dossier de l'équipement et un autre doit se trouver à proximité de l'équipement.

Toutes les consignes d'hygiène, de sécurité, de radioprotection, spécifiques à l'utilisation de l'appareil devront être écrites dans l'instruction et portées à la connaissance des utilisateurs.

### II-2-3-4-Maintenance, vérification, étalonnage

Le responsable de l'équipement devra définir les modalités de maintenance, de vérification et d'étalonnage de l'équipement en prenant en compte les recommandations du constructeur et les exigences spécifiques du laboratoire. Ces modalités devront être écrites dans l'instruction d'utilisation de l'appareil.

NB: L'inventaire est la première action à mener, il consiste à dresser la liste complète des équipements sans oublier ceux qui ne servent jamais (on peut alors se demander pourquoi ils ne servent pas ?) et ceux qui ne sont plus en état.

## CHAPITRE III: BALANCE ET POIDS ETALONS

### III-1-La balance

### III-1-1-Définitions

Instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) appelé couramment « **balance** » est un instrument de pesage nécessitant l'intervention d'un opérateur au cours de la pesée. C'est le cas pour le dépôt ou le retrait des charges à peser sur le dispositif récepteur de charge ainsi que pour l'obtention du résultat.

Ces instruments permettent l'observation directe du résultat de pesage, soit par affichage, soit par impression.

La balance est un outil de mesurage au vocabulaire complexe. Les textes de référence concernant les IPFNA sont:

- Décret n°91-330 du 27 mars 1991 relatif aux IPFNA, annexe I article 4 (en France);
- Norme NF EN 45501: aspects métrologiques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

### III-1-2-Description

Les balances électroniques possèdent trois éléments de base :

• Un plateau de pesée ; l'objet à peser qui est déposé sur le plateau exerce une pression répartie de façon aléatoire sur toute la surface de ce plateau, par un mécanisme de transfert (leviers, supports, guides), la charge se trouve concentrée en une force unique F qui peut être mesurée ;

- Un dispositif de mesure appelé « cellule de charge » qui produit un signal de sortie correspondant à la force de la charge sous forme de variations de la tension ou de la fréquence;
- Un circuit électronique analogique/digital qui donne le résultat final de la pesée sous forme numérique [20].

### III-1-3-Caractéristiques [21]

### > Portée maximale:

Valeur de pesée maximale, compte tenu de la capacité additive de la tare.

### > Portée minimale :

Valeur de la charge en dessous de laquelle les pesées peuvent être entachées d'une erreur trop importante.

### ➤ Echelon réel : « d »

Différence entre les valeurs correspondantes à:

- Deux (2) repères consécutifs pour une indication analogique ;
- La différence entre deux (2) indications consécutives pour une indication numérique.

### Exemple:

Indication 1: 12,3 g
Indication 2: 12,4 g
$$d = 0,1 g$$

### > Echelon de vérification : « e »

Valeur exprimée en unités de masse utilisée pour la vérification d'un instrument. La valeur de l'échelon de vérification « e » utilisé pour la détermination des erreurs maximales tolérées sur les instruments de pesage est

égale à la valeur de « d » multiplié par un coefficient donné par le constructeur pour un instrument approuvé, ou égale à dix fois « d » pour les instruments électroniques non approuvé.

### ➤ Nombre échelon de vérification : « n »

C'est le quotient de la portée maximale par l'échelon de vérification.

$$n = \frac{Port\acute{e}\ maximale}{Echelon\ de\ v\acute{e}rification\ e}$$

### **III-1-4-Classification**

Les balances sont classées en quatre (4) classes selon leurs précisions (*Tableau I*) [22]:

Classe I : précision spéciale

Classe II : précision fine

Classe III : précision moyenne

Classe IV : précision ordinaire

**Tableau I :** Expression de la portée minimale en fonction de la classe de précision, (e), (n), pour un instrument.

Classe de précision	Echelon de vérification, (e)	Nombre d'échelons de vérification (n)		Portée minimale Min (Limite
		Minimum	Maximum	inférieure)
(I)	0,001g ≤ e*	50 000	-	100 e
	$0,001 \text{ g} \le \text{e} \le 0,05 \text{ g}$	100	100 000	20 e
(II)	$0.1g \le e$	5 000	100 000	50 e
	$0.1g \le e \le 2g$	100	10 000	20 e
(III)	5 g ≤ e	500	10 000	20 e
(IV)	5 g ≤ e	100	1 000	10 e

\*En raison de l'incertitude sur les charges servant aux essais, il n'est pas possible de tester et de vérifier un instrument pour lequel e < 1 mg.

### III-2-Poids étalons

### III-2-1-Définition

### III-2-1-1-Étalon

Mesure matérialisée, appareil de mesure (ampèremètre étalon par exemple), matériau de référence (étalon de masse de 1 kg) ou système de mesure destiné à définir, réaliser, conserver ou reproduire une unité ou une ou plusieurs valeurs d'une grandeur pour servir de référence.

### **III-2-1-2- Poids**

Mesure matérialisée de masse, réglementée à l'égard de ces caractéristiques physiques et métrologiques : forme, dimensions, nature du matériau, état de surface, valeur nominale, densité, propriétés magnétiques et erreur maximale tolérée [23].

Il en ressort qu'un poids étalon est une masse de métal utilisé comme une référence.

### III-2-2-Classe d'exactitude minimale des poids

La classe d'exactitude pour les poids utilisés comme étalons pour la vérification des instruments de pesage devrait être conforme aux exigences des recommandations applicables.

Les classes d'exactitude des poids sont définies de la manière suivante [23] :

### **❖** Classe E1:

Poids destinés à assurer la traçabilité entre les étalons nationaux de masse et les poids de classes E2 et inférieures. Les poids ou jeux de poids de classe E1 doivent toujours être accompagnés d'un certificat d'étalonnage.

### Classe E2 :

Poids destinés à être utilisés pour la vérification ou l'étalonnage des poids de classe F1 et à être utilisés avec des instruments de pesage de classe d'exactitude spéciale I. Les poids ou jeux de poids de classe E2 doivent toujours être accompagnés d'un certificat d'étalonnage. Ils peuvent être utilisés comme des poids de classe E1 s'ils satisfont aux prescriptions relatives à la rugosité, à la susceptibilité magnétique, à la magnétisation pour les poids de classe E1, et si leur certificat d'étalonnage mentionne les données appropriées spécifiées.

### Classe F1:

Poids destinés à être utilisés aussi bien pour la vérification ou l'étalonnage des poids de classe F2 qu'avec des instruments de pesage de classe d'exactitude spéciale I, et de classe d'exactitude fine II.

### Classe F2:

Poids destinés à être utilisés pour la vérification ou l'étalonnage des poids de classe M1 et potentiellement de classe M2. Egalement destinés à être utilisés pour les transactions commerciales importantes (par exemple métaux précieux et pierres précieuses) sur des instruments de pesage de classe d'exactitude fine II.

### **❖** Classe M1 :

Poids destinés à être utilisés aussi bien pour la vérification ou l'étalonnage des poids de classe M2 qu'avec des instruments de pesage de classe d'exactitude moyenne III.

### Classe M2:

Poids destinés à être utilisés pour la vérification ou l'étalonnage des poids de classe M3 pour une utilisation dans le cadre de transactions commerciales

générales et à être utilisées avec des instruments de pesage de classe d'exactitude moyenne III.

### **❖** Classe M 3 :

Poids destinés à être utilisés avec des instruments de pesage de classe d'exactitude moyenne III et de classe d'exactitude ordinaire IV.

### **❖** Classes M 1-2 et M 2-3 :

Poids de 50 kg à 5000 kg, de moindre exactitude, destinés à être utilisés avec des instruments de pesage de classe d'exactitude moyenne III.

### III-2- 3-Marquages

Excepté les poids de classe E, les poids de 1 g et les multiples de ceux-ci doivent être marqués clairement pour indiquer leur valeur nominale, sous réserve que la qualité de l'état de surface et la stabilité du poids ne soient pas affectés par les marquages ou par le procédé utilisé pour marquer le poids [23].

Les chiffres indiquant la valeur nominale de la masse des poids doivent représenter des :

- kilogrammes, pour les poids de 1 kg et plus ;
- grammes, pour les poids de 1 g à 500 g.

Les poids en double ou en triple dans un jeu doivent pouvoir être clairement distingués au moyen d'une ou deux astérisques ou points, au centre de la surface, sauf pour les poids constitués par un fil qui devront être distingués au moyen d'une ou deux encoches [23].

### III-2-4-Présentation

Excepté pour les poids de classes M1-2, M2, M2-3 et M3, les poids doivent se présenter conformément aux exigences suivantes : le couvercle de la boîte contenant les poids doit être marqué afin d'indiquer leurs classes sous la forme « E1 », « E2 », « F1 », « F2 » ou « M1 » [23]. Les poids appartenant à un même jeu doivent être de même classe d'exactitude [23].

### ✓ Poids de classes E et F

Les poids individuels et les jeux de poids doivent être protégés contre les détériorations et dommages dus aux chocs ou aux vibrations. Ils doivent être contenus dans des boîtes faites de bois, plastique ou tout matériau approprié, ayant des logements individuels [23].

Les poids de classes E et F devraient être fabriqués de manière à ne pas rayer ni modifier la surface du poids.

### ✓ Poids de classe M1

Les poids cylindriques de classe M1 de 500 g et moins (individuels ou inclus dans des jeux), doivent être contenus dans des boîtes disposant de logements individuels.

Les poids sous forme de fine feuille ou de fil doivent être contenus dans des boîtes ayant des logements individuels; la référence à la classe (M1) doit être inscrite sur le couvercle de la boite [23].

### III-2-5-Conditions de conservation et de manipulation

Les poids et jeux de poids sont conservés à l'abri de la poussière. Les jeux de poids de classe M1, F1 et E2 sont conservés dans des valises ou des coffrets

afin de les préserver de l'humidité, de la poussière et des chocs [1]. Les poids sont manipulés avec une précaution adaptée. Avant chaque utilisation, l'opérateur effectue un contrôle des points suivants [1]:

- examen visuel de l'état de l'étalon et de l'emballage (si présent) ;
- examen de la validité du certificat d'étalonnage (date d'émission) ;
- examen de la classe de précision des poids correspondant à la classe de précision requise pour la vérification.

L'apparition de trace de choc est mentionnée sur la fiche de vie. Dans la mesure du possible, la manipulation d'un étalon se fait à l'aide soit d'une pince synthétique, soit de gants, soit d'élingues synthétiques (charge lourde). Le contact d'un étalon avec des doigts nus est déconseillé pour les étalons de faibles valeurs et plus particulièrement les poids de classe E2 et F1, car cela provoque un dépôt de sébum (le dépôt de sébum d'une empreinte digitale représente 40 µg) pouvant oxyder sa surface [1].



Photo 1: poids étalon dans son coffret

### III-2-6- Poids étalons et emt d'une balance

Les emt utilisées au cours de la vérification de performance d'une balance en service est fonction de la valeur nominale du poids étalon qui servira à la réalisation d'un essai donné. Ces emt sont données dans le tableau II.

Tableau II: Valeurs de l'emt en service

Erreurs maximales tolérées en service	pour des charges, $m$ , exprimées en échelons de vérification, $e$				
	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IIII	
± 1 e	0≤ <i>m</i> ≤50 000	0 ≤ <i>m</i> ≤5 000	$0 \le m \le 500$	$0 \le m \le 50$	
± 2 e	50 000 < <i>m</i> ≤200 000	5 000 < <i>m</i> ≤20 000	500 < <i>m</i> ≤2 000	50 < m ≤200	
± 3 e	m > 200 000	$20\ 000 < m \le 100\ 000$	$2\ 000 < m \le 10\ 000$	$200 < m \le 1000$	

# DEUXIEME PARTIE: ETUDE EXPERIMENTALE

# CHAPITRE I: MATERIEL ET METHODE



#### I-1- Cadre de l'étude

Notre étude a été initiée par le Département de Chimie Analytique-Bromatologie, Chimie Générale et Minérale de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan.

Les manipulations ont été réalisées au sein des laboratoires de sept (7) départements de l'UFR SPB avec la collaboration du LANEMA (Laboratoire National d'Essais, de Métrologie et d'Analyses), du 17 au 27 octobre 2017.

#### I-2- Matériel

# I-2-1- Echantillonnage

Dans le cadre de cette étude, dix-sept (17) balances ont été identifiées puis vérifiées. Ces balances proviennent de différents laboratoires. Chaque laboratoire avait en son sein au moins une balance dont les caractéristiques sont énumérées dans le tableau III ci-dessous.

Tableau III : Description des balances vérifiées

Marque	Modèle	N° Série	e	d	Pmax	Pmin	Localisation
Ohaus	PA512	B529187166	0,1g	0,01g	510g	5g	
Denver	SI602	28211039	0,1g	0,01g	600g	5g	
Ohaus	PA214	B446257721	0,001g	0,0001g	210g	100mg	Galénique
Testut	BINGO	XD23010	2g	2g	12kg	40g	
Ohaus	PA214	B428801132	0,001g	0,0001g	210g	100mg	
Precisa	300- 9535/G- 6200D	77334	0,1g	0,01g	6200g	5g	Chimie thérapeutique
Denver	SI-602	28208994	0,1g	0.01g	600g	5g	merapeunque
Denver	SI-602	28208995	0,1g	0,01g	600g	5g	
Ohaus	CL-5000	-	10g	1g	5000g	200g	Pharmacologie
Ohaus	AX523/ E	B615334111	0,01g	0,001g	520g	200mg	
Ohaus	NV2101	8333366052	1g	0,1g	2100g	20g	Bactériologie
Ohaus	PA214	B428801140	0,001g	0,0001g	210g	100mg	Biochimie
Shimadzu	AUX320	D449610135	0,001g	0,0001g	320g	10mg	
Denver	SI403	28208807	0,01g	0,001g	400g	200mg	toxicologie
Denver	SI-403	28208806	0,01g	0,001g	400g	200mg	
Ohaus	PA214	B428801143	0,001g	0,0001g	210g	100mg	Chimie
Denver	TP-303I	28311419	0,01g	0,001g	310g	200mg	analytique

**<u>Légende</u>** : e = échelon de vérification

d = échelon réel

Pmax = portée maximale Pmin = portée minimale

La codification des balances vérifiées est consignée dans le tableau IV suivant :

Tableau IV : codification des balances vérifiées

Marque / Modèle	N° Série	Codification
Denver SI602	28211039	DEN GAL 02
Denver SI-403	28208806	DEN ANA 07
Denver SI-602	28208995	DEN PHA 08
Denver SI403	28208807	DEN TOX 14
Denver SI-602	28208994	DEN THE 16
Denver TP-303I	28311419	DEN ANA 17
Ohaus PA 512	B529187166	OHA GAL 01
Ohaus PA214	B446257721	OHA GAL 03
Ohaus PA214	B428801132	OHA THE 05
Ohaus CL-5000	-	OHA PHA 09
Ohaus AX523/E	B615334111	OHA PHA 10
Ohaus NV2101	8333366052	OHA BAC 11
Ohaus PA214	B428801140	OHA BIO 12
Ohaus PA214	B428801143	OHA ANA 16
Precisa 300-9535/G-	77334	PRE THE 06
6200D		
Shimadzu AUX320	D449610135	SHI TOX 14
Testut BINGO	XD23010	TES GAL 04

L'abréviation utilisée pour désigner chaque laboratoire est :

Bactériologie : BAC
Biochimie : BIO
Chimie analytique/générale : ANA
Chimie thérapeutique : THE
Galénique : GAL
Pharmacologie : PHA
Toxicologie : TOX

#### I-2-2-Poids étalons

Les classes de poids utilisés sont : la classe E2, la classe F1, et la classe M1. Celles-ci sont décrites dans le tableau IV:

**Tableau V :** Description des poids étalons utilisés

Classe de poids	Intitulé	Marque	Modèle	N° de série	N° de certificat
E2	Série de poids de 1g à 5 kg	ZWIEBEL	XPCME2	S1304652	Z1304653
F1	Série de poids de 1g à 5 kg	ZWIEBEL	XPCOF1	S1304662	Z1304663
M1	Série de poids de 1g à 5 kg	ZWIEBEL	XSCOM1	S1304668	Z1304669

## I-2-3-Autres accessoires

- Pinceau
- Pince
- Gants en coton
- Thermo-hygromètres
- Calculatrice de marque SHARP EL-531VH.
- Outil informatique (ordinateur HP2011X et un logiciel EXCEL)

## I-3-Méthode

# I-3-1-Principe de la méthode

La méthode employée consiste à lire l'indication de la balance, après dépôt d'un poids étalon sur le plateau, relever la valeur et comparer les erreurs pour chaque essai à l'erreur maximale tolérée (emt) correspondante afin de s'assurer que ces erreurs restent dans la limite des emt.

# I-3-2-Opérations préliminaires

Ces opérations ont pour but d'assurer la validité de la vérification. Celles répertoriées ci-dessous sont recommandées :

- S'assurer de l'identification de la balance;
- S'assurer de l'absence de défauts évidents ;
- S'assurer de la propreté et du bon état du plateau de la balance ;
- S'assurer que la balance est dans une position d'ajustage adéquate (mise de niveau) pour son fonctionnement ;
- Faire le réglage (calibrage) de la balance, si nécessaire ;
- Mettre la balance sous tension avant le début des essais (le temps de chauffage préconisé par le constructeur est écoulé);
- Régler le zéro si nécessaire au début de chaque essai ;
- S'assurer d'une stabilité de l'environnement des essais (température, pression atmosphérique, humidité).

La balance doit toujours être de niveau : il faut vérifier que la bulle d'air du niveau est bien centrée par rapport au repère (cercle du centre). Au besoin, corriger le niveau en réglant la hauteur des pieds (tous les pieds sont en contact).

# I-3-3- Réalisation des essais métrologiques

La vérification complète consiste à soumettre la balance aux principaux essais suivants : justesse, excentration, fidélité.

Les protocoles décrits dans les chapitres suivants proviennent de la norme EN45501 [24], de la recommandation OIML R76 [22], et de la procédure technique du LANEMA [25].

#### I-3-3-1-Essai de fidélité

C'est l'aptitude de la balance à fournir des résultats concordants entre eux pour une même charge déposée plusieurs fois et d'une manière pratiquement identique sur le plateau de la balance, dans des conditions d'essais constantes.

Les valeurs nominales des poids étalons sont choisies de manière à réaliser l'essai à la moitié de la portée maximale (Max/2) sur six (6) pesées consécutives pour les balances d'analyse.

La même répartition des charges sur le plateau est conservée lors de chaque application, afin de ne pas engendrer d'erreur d'excentration.

La répétition des mesures a eu lieu dans un laps de temps et sans interruption (environ 40 s dans notre cas).

La charge à peser est placée à l'intérieur de repères centrés sur le plateau pour éviter toute erreur liée à l'excentration. La balance est mise à zéro au début de l'essai. Entre chaque dépôt de la charge, la balance peut être remise à zéro si nécessaire. On relève à chaque charge les valeurs lues, après stabilisation de la balance. On corrige les valeurs de mesure de la dérive du zéro, si elle existe.

# I-3-3-2-Essai de justesse

C'est l'aptitude de la balance à fournir des résultats concordants entre la valeur lue (indication de la balance) et la valeur vraie (valeur nominale du poids étalon), dans des conditions normales de fonctionnement.

Cet essai a été effectué en charges croissantes. Cinq valeurs de charge sont normalement suffisantes. Les valeurs nominales des poids étalons sont choisies de manière à permettre le relevé des valeurs réparties sur l'étendue de mesures comme suit :

- Un point proche de la charge minimale (Min);
- Un point proche du quart de la charge maximale (Max/4) ;
- Un point proche de la moitié de la charge maximale (Max/2) ;
- Un point proche des trois quarts de la charge maximale (3/4 Max);
- Un point proche de la charge maximale (Max).

La même répartition des charges sur le plateau de la balance est conservée lors de chaque application, afin de ne pas engendrer une erreur d'excentration.

Les durées des phases de chargement sont sensiblement identiques (environ une minute dans notre cas). La balance est mise à zéro au début de l'essai. Entre chaque dépôt de charge, la balance ne doit pas être remise à zéro. De façon pratique, la charge suivante était déposée avant le retrait de la charge précédente.

On relève à chaque charge les valeurs lues, après stabilisation de la balance.

### I-3-3-Essai d'excentration

C'est l'aptitude de la balance à fournir des résultats concordants entre la valeur lue (indication de la balance) et la valeur vraie (poids étalon), en modifiant le point d'application d'une même charge. Cet essai est essentiel, sauf pour les instruments pour lesquels la probabilité d'excentration de charge en cours d'utilisation est minimale (par exemple : réservoirs, trémies, balance à plateau librement suspendu, etc.).

Les valeurs nominales des charges sont choisies de manière à réaliser l'essai aux alentours du tiers de la portée maximale.

Le récepteur de charge est décomposé en quatre parties égales, la charge est appliquée au centre des quatre zones définies. La répartition des charges sur les différentes parties du plateau de la balance est conservée lors de chaque

application. À chaque charge, les mesures ont lieu dans un laps de temps et sans interruption. La durée respective d'application d'une même charge est sensiblement identique.

La balance est mise à zéro au début de l'essai. Entre chaque dépôt de charge, la balance ne doit pas être remise à zéro.

On relève à chaque point de charge (quatre « coins ») les valeurs lues.

Les balances à plateau suspendu ne sont pas soumises à cet essai (charge centrée systématiquement). L'essai d'excentration de charge permet de déterminer un défaut mécanique du système de transmission de la charge. Il n'est pas recommandé de tester les charges excentrées à la portée maximale car cela risque d'endommager la balance. Tester les charges excentrées à une charge inférieure à Max/3 ne permet pas de mettre en évidence une erreur significative.

# CHAPITRE II: RESULTATS

#### II-1-Essai de fidélité

Pour la réalisation de cet essai sur une balance, six pesées consécutives ont été effectuées avec un poids étalon proche de la moitié de la portée maximale (Pmax), puis l'indication pour chaque pesée a été relevée sur une fiche établie à cet effet. Le choix de l'emt tenait compte de la classe de la balance, de la masse de la charge utilisée, et de «  $\mathbf{e}$  » (avec «  $\mathbf{e}$  » =  $\mathbf{10}$  «  $\mathbf{d}$  »).

L'emt du poids correspondant à Pmax/2 était inférieure au tiers de l'emt de la balance vérifiée [26]. L'erreur de fidélité était égale à la différence entre la plus grande valeur relevée et la plus petite valeur pour une série de mesure ; cette différence était ensuite comparée à l'emt correspondante. Lorsque cet écart était inférieur ou égal à l'emt, l'essai de fidélité était dit conforme mais quand celui-ci était supérieur à l'emt, il y avait une non-conformité.

Bien que les indications relevées fussent parfois supérieures, parfois inférieures aux valeurs nominales des poids étalons utilisés, celles-ci ont été conformes pour ces essais de fidélité (emt variant entre 0,002g et 10g). L'expression des résultats de fidélité pour chaque balance est consignée dans un tableau synthétique mettant en évidence les indications relevées ainsi que l'écart maximal correspondant.

# II-2-Essai de justesse

Pour cet essai, nous avons réalisé cinq pesées sur chaque balance avec un poids proche de la portée minimale, du quart de la portée maximale, de la moitié de la portée maximale, des trois quarts de la portée maximale, et de la portée maximale; d'où un essai effectué avec des charges croissantes, puis l'indication pour chaque pesée a été relevée sur une fiche établie à cet effet. Le choix de l'emt tenait compte de la classe de la balance, de la masse de la charge utilisée,

et de «  $\mathbf{e}$  » (avec «  $\mathbf{e}$  » =  $\mathbf{10}$  «  $\mathbf{d}$  »). Les emt des poids utilisés étaient toutes inférieures au tiers des emt de la balance vérifiée [26].

L'erreur de justesse sur chaque pesée était égale à la différence entre la valeur lue et la valeur nominale ou valeur vraie ; la valeur absolue de cette différence était ensuite comparée à la valeur absolue de l'emt correspondante. Lorsque cet écart était inférieur ou égal à l'emt, l'essai de justesse sur cette pesée était dit conforme mais quand celui-ci était supérieur à l'emt, il y avait une non-conformité. L'essai de justesse est dit conforme lorsqu'il y a conformité pour chaque pesée ; autrement l'observation d'une seule non-conformité sur une pesée rend cet essai non-conforme. De ce fait, dix cas de non-conformité ont été identifiés. L'expression des résultats de l'essai de justesse pour chaque balance est consignée dans un tableau synthétique mettant en évidence les indications relevées, les erreurs individuelles, les emt correspondantes, ainsi que le jugement individuel.

#### II-3-Essai d'excentration

Pour la réalisation de cet essai, un poids (proche ou égal au tiers de la portée maximale de la balance vérifiée) était appliqué aux quatre coins puis au centre du plateau de la balance; soit au total cinq pesées effectuées avec une même charge pour chaque balance. Le choix de l'emt tenait compte de la classe de la balance, de la masse de la charge utilisée, et, de «  $\mathbf{e}$  » (avec «  $\mathbf{e}$  » =  $\mathbf{10}$  «  $\mathbf{d}$  »). Le poids utilisé avait une emt inférieure au tiers de l'emt de la balance [26].

Certaines mesures étaient supérieures à la valeur du poids considéré et d'autres inférieures à celle-ci pour l'ensemble des balances. L'erreur sur chaque pesée était égale à la différence entre la valeur lue et la valeur nominale ou valeur vraie ; la valeur absolue de cette différence était ensuite comparée à la valeur absolue de l'emt correspondante. Lorsque cet écart était inférieur ou égal

à l'emt, l'essai d'excentration sur cette pesée était dit conforme mais quand celui-ci était supérieur à l'emt, il y avait une non-conformité. L'essai d'excentration est dit conforme lorsqu'il y a conformité pour chaque pesée; autrement l'observation d'une seule non-conformité sur une pesée rend cet essai non-conforme. De ce fait, neuf cas de non-conformité ont été identifiés. L'expression des résultats de l'essai d'excentration pour chaque balance est consignée dans un tableau synthétique mettant en évidence les indications relevées, et les erreurs individuelles.

Les tableaux synthétiques suivants donnent les résultats pour chaque balance vérifiée, selon l'ordre de réalisation des principaux essais que sont : la fidélité, la justesse et l'excentration.

<b>Fableau VI :</b> Etat de conformité de la balance OHA GAL 01

	CONS	TAT DE VERIF	ICATION SA	NS INCERT	TITUDE	
	112.5003		ES ELECTR		A CONTRACTOR	
			CV Nº 001			Page 3/
	With A Transit Control of the	New	1			
	IFICATION DE LA BALA	NCE	Entropole a		NIEUR	
Marque: Modéle:	OHAUS PA 512		Entreprise: Adresse:	UFR-S PB/Lab GANELIQUE BPV 34		
Modele: Nº de série:	B529187166		Pays:	COTE D	TVOTE	
N° d'identification	OHA GAL 01		Tél:	41 02 44		
Portée Max	510 g	-	Fax:	22 00 35		
Portée Min:			rax:	22 00 35	10	
Classe de précision:	5 g		-		-	
Echelon e:		-	-	-		
Echelon d:	0,1 g		-		-	
Echeion d:	0,01 g	DATES ARTES	TOCIOTES			
	CONI	RÔLES METRO	LOGIQUES	10	(E	
Contrôle de fidélit	é:		Fidélité cor	recte:	Oui V Non	1
	le contrôle proche de Max/.	t:		0 g		
EMT à Max/2		1 g		1		
M av/2	Indication re	-	Ecart n	avimal		
Pesée 1	249,14				1	
Pesée 2	249,14		1			
Pesée 3	249,14		1 .	)		
Pesée 4	249,14		1 '	,		
Pesée 5	249,14		1			
Pesée 6	249,14		1			
Les pesées 4,5 et 6 :	sont à faire pour les balance	de classes I et II				
Conformité pour e	ssai de fidélité	Conforme				
Contrôle de Jutesse:		Justesse corre	ecte	Oui [	Non 🗸	
	Valeur	Indicatio	n rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugement
	Nominale (g)		2)	(g)	(g)	ong citett
Portée min	0.05	0.	41	0,00	0,1	Conforme
1/4 Portée mas.	120		0.59	0,41	0,1	Non conforme
1/2 Portee max.	250		0.13	0.87	0,1	Non conforme
3/4 Portée max.	400	_	3,61	1,39	0,1	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1
Contract of the Contract of th				_	-,-	Non conforme
Portée max.	510	508	3,25	1,75	0,2	Non conforme
Conformite pour e	ssai de justesse	Non conforme				
Contrôle d'excent		Excentration		Oui	□ Non 🗔	
					Non 🗸	
	ie controle proche de M av :		15	0 g		
Valeur de la charge d						
Valeur de la charge d	0,1	g				
Valeur de la charge d EMT à Max/3		2	3	4	5	
Valeur de la charge d EMT à Max/3 N° de position	0,1		3 149,48	4 149,49	5 149,49	
Valeur de la charge d EMT à Max/3 N° de position Indication relevée	0,1	2				
Valeur de la charge d EMT à Max/3 N° de position Indication relevée erreur	0,1 1 149,48	2 149,47 0,53	149,48	149,49	149,49	
Valeur de la charge d EMT à Max/3 N° de position Indication relevée erreur Croquis du récep	1 149,48 0,52	2 149,47 0,53	149,48 0,52	149,49	149,49	

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

**Tableau VII :** Etat de conformité de la balance DEN GAL 02

	CONSTAT	Γ DE VERIFIC	CATION S	SANS IN	CERTITUDE		
		BALANCE					
			V N° 002	1101112	<u> </u>	Page	3/3
IDENTIFIC	CATION DE LA BALA	NCE		DETE	NTEUR		
Marque:	DENVER INSTRUM	IENT	Entrepris	UFR-SPE	3/Lab GANELIQUE		
Modèle:	SI-602		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	28211039		Pays:	COTE D'	IVOIRE		
N° d'identification	DEN GAL 02		Tél:	41 02 44			
			Fax:	22 00 35			
Portée Max:	600g		rax.	22 00 33	10		
Portée Min: Classe de précision:	5g II						
Echelon e:	0,1 g						
Echelon d:	0,01 g						
		LES METROLO	OGIQUES				
Contrôle de fidélité:			Fidélité co	rrecte:	Oui Non		
Valeur de la charge de	contrôle proche de Ma	ax/2:	300	g			
EMT à Max/2	0,1						
Max/2	Indication		Ecart r	naximal			
Pesée 1	299,9		4				
Pesée 2	299,9		4				
Pesée 3	299,95		0,	01			
D ( )	299,96						
Pesée 4			4				
Pesée 5	299,9	95					
Pesée 5 Pesée 6	299,9 299,9	95 96	et II				
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 soi	299,9 299,9 nt à faire pour les balan	05 06 ace de classes I e	et II				
Pesée 5 Pesée 6	299,9 299,9 nt à faire pour les balan	95 96	et II				
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 soi	299,9 299,9 nt à faire pour les balan	05 06 ace de classes I e		Oui 🔽	Non		
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son <b>Conformité pour e</b>	299,9 299,9 nt à faire pour les balan	o5 oce de classes I e <b>Conforme</b>		Oui 💆	Non		
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son <b>Conformité pour e</b>	299,9 299,9 nt à faire pour les balan essai de fidélité  Valeur	o5 oce de classes I e <b>Conforme</b>	cte	Oui 🔽	Non Treur max tolérée (EMT	Jugeme	nt
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 soi <b>Conformité pour e</b> Contrôle de Jutesse:	299,9 299,9 nt à faire pour les balan essai de fidélité  Valeur Nominale (g)	Of Discovery Conforme  Justesse correct  Indication (g)	c <b>te</b>      rélevée	Erreur (g)	rreur max tolérée (EMT		
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:	299,9 299,9 nt à faire pour les balan essai de fidélité  Valeur  Nominale (g) 0,05	Justesse corrections (g) 0,05	cte rélevée	Erreur (g) 0,00	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1	Conform	ne
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max.	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur  Nominale (g) 0,05 150	Justesse corrections (g) 0,05	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1	Conform	ne ne
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max.	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300	Justesse corrections (g) 0,05 (149,9) 299,9	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1	Conform Conform	ne ne
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. 3/4 Portée max.	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500	Justesse corrections (g) 0,05 (149,9) (499,9)	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max.	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300	Justesse corrections (g) 0,05 (149,9) 299,9	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1	Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600	Description of the conformation of the conform	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. 3/4 Portée max.	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600	Justesse corrections (g) 0,05 (149,9) (499,9)	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max. Portée max.	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur  Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse	Justesse corrections of the conforme Indication (g) 0,05 149,9 299,9 499,9 599,9 Conforme	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,2	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max. Conformite pour e Contrôle d'excent	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration:	Justesse corrections of the conforme Indication (g) (0,05) (149,9) (299,9) (299,9) (290,05) (290,9) (290,05) (290,9) (290,05) (29	cte rélevée 88 95 96 orrecte:	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max. Portée max.  Conformite pour e Contrôle d'excent	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma	Justesse correct Indication (g) 0,05 149,9 299,9 499,9 599,9 Conforme Excentration coax/3:	cte rélevée	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,2	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max. Conformite pour e Contrôle d'excent	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration:	Justesse corrections of the conforme Indication (g) (0,05) (149,9) (299,9) (299,9) (290,05) (290,9) (290,05) (290,9) (290,05) (29	cte rélevée 88 95 96 orrecte:	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04	rreur max tolérée (EMT (g) 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,2	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max. Portée max.  Conformite pour e Contrôle d'excent Valeur de la charge de EMT à Max/3	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma	Justesse correct Indication (g) 0,05 149,9 299,9 499,9 Conforme Excentration coax/3:	cte rélevée 88 95 96 06 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui  g	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2  ✓ Non	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max. Portée max.  Conformite pour e Contrôle d'excent Valeur de la charge de EMT à Max/3 N° de position	Valeur Nominale (g)  0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma 0,1	Justesse correct Indication (g) 0,05 149,9 299,9 499,9 599,9 Conforme Excentration coax/3: g	cte rélevée 88 95 96 97 98 98 97 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui  g	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max.  Conformite pour e Contrôle d'excent Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position Indication relevée	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma 0,1	Justesse correct Indication (g) 0,05 149,9 299,9 499,9 599,9 Conforme Excentration coax/3: g	cte rélevée  88 85 95 96 06 200 3 199,98	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui [9] 4 199,97	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2  ✓ Non  5  199,96	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max.  Conformite pour e Conformite pour e EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma 0,1  1 199,98 0,02	Description	cte rélevée 88 95 96 97 98 98 97 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98 98	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui  g	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max.  Conformite pour e Conformite pour e EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur	Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma 0,1	Description	cte rélevée  88 85 95 96 06 200 3 199,98	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui [9] 4 199,97	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2  ✓ Non  5  199,96	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max.  Conformite pour e Conformite pour e EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur Croquis du récepter	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma 0,1  1 199,98 0,02 ur et positions de la character de proche de Ma ure de proche de Ma 0,1	Description	cte rélevée  88 85 95 96 06 200 3 199,98	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui [9] 4 199,97	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2  ✓ Non  5  199,96	Conform Conform Conform	me me me
Pesée 5 Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 sor Conformité pour e Contrôle de Jutesse:  Portée min. 1/4 Portée max. 1/2 Portée max. Portée max.  Conformite pour e Conformite pour e EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur Croquis du récepter	299,9 299,9 nt à faire pour les balantessai de fidélité  Valeur Nominale (g) 0,05 150 300 500 600 essai de justesse tration: contrôle proche de Ma 0,1  1 199,98 0,02	Description	cte rélevée  88 85 95 96 06 200 3 199,98	Erreur (g) 0,00 0,02 0,05 0,05 0,04  Oui [9] 4 199,97	rreur max tolérée (EMT  (g)  0,1  0,1  0,1  0,1  0,2  ✓ Non  5  199,96	Conform Conform Conform	me me me

Tableau VIII: Etat de conformité de la balance OHA GAL 03

	CONSTA	T DE VERIF	FICATION S	ANS INCERT	TITUDE		
		BALANCI	ES ELECTR				
			CV N° 003	3		Page	3/3
IDENTIFIC	CATION DE LA BALANCE			DETE	NTEUR		
M arque:	OHAUS		Entreprise:	UFR-S PB/La	b GANELIQUE		
M odèle:	PA214		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	B446257721		Pays:	COTEDIVO	DIRE		
N° d'identification	OHA GAL 03		Tél:	41 02 44 11			
Portée Max:	210g		Fax:	22 00 35 10			
Portée Min:	100mg						
Classe de précision:	I						
Echelon e:	0,001g						
Echelon d:	0,0001g						
	CONTRÔLE	S METROL	OGIQUES				
Contrôle de fidélité:			Fidélité con		Oui Non		
Valeur de la charge de cont			100	g			
EMT à Max/2	0,002						
Max/2	Indication relevée	2	Ecart	maximal			
Pesée 1	99,6901						
Pesée 2	99,6899						
Pesée 3	99,6899		0,	0002			
Pesée 4	99,6901		+				
Pesée 5	99,6901	99,69					
Pesée 6	faire pour les balance de classes	LatII					
Conformité pour essai de		Conforme					
Comornite pour essar u	l	Comornie					
Contrôle de Jutesse:		Justesse co	rrecte	Oui	Non 🗸		
Controle de Jutesse.		Justesse co			TYON [4]		
	Valeur	Indicatio	on rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugement	
	Nominale (g)					Jugement	
Dout ée min		1	g) 05	(g)	(g)	Conforma	
Portée min.	0,05 50		05	0,0000	0,001	Conforme	
1/4 Portée max.			8451	0,1549	0,001	Non conforme	
1/2 Portée max.	100		,69	0,3100	0,002	Non conforme	
3/4 Portée max.	150		5355	0,4645	0,002	Non conforme	
Portée max.	210	209,	3498	0,6502	0,003	Non conforme	e .
Conformite pour essai de	e justesse	Non confor	me				
					_		
Contrôle d'excentratior	1:	Excentration	on correcte:	Oui 🔲	Non 🗸		
Valeur de la charge de cont	rôle proche de Max/3:		70	g			
EMT à Max/3	0,002	g					
N° de position	1	2	3	4	5		
Indication relevée	69,7828	69,7826	69,783	69,7836	69,7832		
еrreur	0,2172	0,2174	0,217	0,2164	0,2168		
Croquis du récepteur et	positions de la charge						
					3		
Conformité pour essai de	e l'Excentrattion	Non Confo	rme				
				4	3		

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

Tableau IX: Etat de conformité de la balance TES GAL 04

	C	ONSTAT DE VE	RIFICATION	SANS INCERT	ΓΙΤUDE	
			ES ELECTR	ONIQUES		
			CV N° 004			Page 3/3
IDENTII	FICATION DE LA BALA	NCE		DETH	ENTEUR	
Marque:	TESTUT		Entreprise:		b GANELIQUE	
M odèle:	T62 BINGO		Adresse:	BPV 34		
N° de série:	XD23010		Pays:	COTEDIVO	DIRE	
N° d'identification	TES GAL 04		Tél :	41 02 44 11		
Portée Max:	12kg		Fax:	22 00 35 10		
Portée Min:	40g					
Classe de précision:	III					
Echelon e:	2g					
Echelon d:	2g					
	CO	NTRÔLES MET	ROLOGIQU	ES		
Contrôle de fidélité:			Fidélité cori	· octor	Oui Non Non	
	contrôle proche de Max/2:		6000		Oui Non	
EMT à Max/2		g	0000	9 5		
Max/2	Indication re		Feart	maximal		
Pesée 1	5954	ievee	Letar	ina Airia		_
Pesée 2	5954		†			
Pesée 3	5954		†			
Pesée 4	5954		†	0		
Pesée 5	5954					
Pesée 6	5954		1			
	nt à faire pour les balance d	le classes I et II				
Conformité pour ess	ai de fidélité	Conforme		ı		
Contrôle de Jutesse:		Justesse correcte	e ]	Oui	Non 🗸	
	Valeur	Indication	rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugement
	Nominale (g)	(g)		(g)	(g)	
Portée min.	2	2,00	)	0,0000	2	Conforme
1/4 Portée max.	3000	297	8	22,0000	4	Non conforme
1/2 Portée max.	6000	595	6	44,0000	6	Non conforme
3/4 Portée max.	7000	679	0	210,0000	6	Non conforme
Portée max.	9000	822	4	776,0000	6	Non conforme
Conformite pour ess	ai de justesse	Non conforme				
Contrôle d'excentra	ation:	Excentration cor		Oui 🔲	Non 🗸	
Valeur de la charge de	contrôle proche de Max/3:		4000	) g		
EMT à Max/3	4	g				
N° de position	1	2	3	4	5	-
N° de position Indication relevée	3970	3340	3970	3970	3970	1
erreur	30	660	30	30	30	1
	ur et positions de la charge					
Conformité pour ess	ai de l'Excentrattion	Non Conforme				

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

Tableau X: Etat de conformité de la balance OHA THE 05

	CON	STAT DE VERIFI	CATION SA	ANS INCERT	TITUDE		
		BALANCI	ES ELECTI	RONIQUES			
		C	V N° 005			Page	3/3
IDENTI	   FICATION DE LA BAL	ANCE		DETE	NTEUR		
M arque:	OHAUS		Entreprise: UFR-S PB/Lab CHIMIE THERAP				
M odèle:	PA214		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	B428801132		Pays:	COTE D'IV	OIRE		
N° d'identification	OHA THE 05		Tél :	41 02 44 11			
Portée Max:	210g		Fax:	22 00 35 10			
Portée Min:	100mg						
Classe de précision:	I						
Echelon e:	0,001g						
Echelon d:	0,0001g						
		TRÔLES METRO	LOGIQUE	S			
Contrôle de fidélité			Fidélité co		Oui Non		
	e contrôle proche de Max		100	) g			
EMT à Max/2	0,002	10					
M ax/2	Indication 1		Ecart	maximal			
Pesée 1	99,998		4				
Pesée 2	99,998		1				
Pesée 3	99,998			0			
Pesée 4	99,998						
Pesée 5		99,9984					
Pesée 6	99,998						
Les pesées 4,5 et 6 s Conformité pour es	ont à faire pour les balanc ssai de fidélité	ce de classes I et II  Conforme					
Contrôle de Jutesse:		Justesse correcte	e 	Oui 🔽	Non		
	Valeur	Indication r	élevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugemer	nt
	Nominale (g)	(g)		(g)	(g)		
Portée min.	0,005	0,0053	3	0,0003	0,001	Conforn	ne
1/4 Portée max.	50	49,999		0,0005	0,001	Conforn	
1/2 Portée max.	100	99,998		0,0015	0,002	Conform	
3/4 Portée max.	150	149,998		0,0011	0,002	Conform	
Portée max.	210	209,997		0,0029	0,002	Conforn	
					,		
Conformite pour es	ssai de justesse	Conforme					
Contrôle d'excent	ration:	Excentration cor	recte	Oui 🔽	Non		
				Oui 🗸	INOII		
	e contrôle proche de Max 0,002		/0	, g			
EMT à Max/3	0,002	g					
N° de position	1	2	3	4	5		
Indication relevée	69,999	69,999	69,9991	69,999	69,9991		
erreur	0,001	0,001	0,0009	0,001	0,0009		
	teur et positions de la char		2,3007	2,001	1000	l	
Croquis du recept	ear or positions de la cha	- 5-					
Conformitá nous ac	ssai de l'Excentrattion	Conforme		1	1,2		
Comornine pour es	sai ue i excentratiion	Comornie		1 7 4	7-1-		
							_

Tableau XI: Etat de conformité de la balance PRE THE 06

ATION DE LA BALANO PRECISA 100-9535/G-6200D 77334 PRE THE 06 1200g 15 11 1,1g 1,01g		ENTERPRISE: Adresse: Pays: Tél: Fax:	DETEN UFR-SPB/I BPV 34 COTED'IV	NTEUR Lab CHIMIE THERAP	Page	3/3
PRECISA 00-9535/G-6200D 77334 PRE THE 06 2200g Ig I		Entreprise: Adresse: Pays: Tél:	UFR-SPB/I BPV 34 COTE D'IV	Lab CHIMIE THERAP	Page	3/3
PRECISA 00-9535/G-6200D 77334 PRE THE 06 2200g Ig I	CE	Adresse: Pays: Tél:	UFR-SPB/I BPV 34 COTE D'IV	Lab CHIMIE THERAP		
PRECISA 00-9535/G-6200D 77334 PRE THE 06 2200g Ig I	CE	Adresse: Pays: Tél:	UFR-SPB/I BPV 34 COTE D'IV	Lab CHIMIE THERAP		
00-9535/G-6200D 77334 PRE THE 06 2200g Ig I		Adresse: Pays: Tél:	BPV 34 COTED'IV			
77334 PRE THE 06 200g Ig I		Pays: Tél :	COTE D'IV	ORE		
PRETHE 06 200g g I I		Tél:		OIRE:		
200g g I J,1g						
g I I,1g		Fax:	41 02 44 11			
I ),1g			22 00 35 10	)		
,1g						
	OLEC METEROL	OCIOLES				
CONTRO	DLES METROL	UGIQUES				
		Fidélité corr	ecte.	Oui Non		
trôle proche de May/2·			1	Tion		
	σ	3000	5			
·		Feart m	na xima l			
		Leart II	млиш		J	
		1				
		C	)			
		1				
		1				
	e classes I et II			J		
fidélité	Conforme		ı			
	Justesse correc	cte	Oui 🗌	Non 🗸		
	Indication	rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugemer	nt
Nominale (g)	(g)	)	(g)	(g)		
0,5	0,500	00	0,0000	0,1	Conforn	ne
1500	1500	),4	0,4000	0,2	Non confo	rme
3000	3000	),8	0,8000	0,3	Non confo	rme
4000	400	)1	1,0000	0,3	Non confo	rme
6000	6001	,2	1,2000	0,3	Non confo	rme
instesse	Non conforme				)	
J						
	Excentration co		Oui 🔲	Non 🗸		
trôle proche de Max/3:		2000	g			
),2	g					
1	2	3	4	5	1	
2000,3	2000,8	2001	2000,8	2000,5		
0,3	0,8	1	0,8	0,5	]	
positions de la charge	· ·					
l'Excentrattion	Non Conforme		1	2		
. Licenti attivii	1 ton Comornic		4-9	3		
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	trôle proche de Max/2:	trôle proche de Max/2:  0,3 g  Indication relevée  3000,7  3000,7  3000,7  3000,7  3000,7  3000,7  3000,7  3000,7  faire pour les balance de classes I et II  Conforme   Justesse corre  Valeur Indication  Nominale (g) (g  0,5 0,50  1500 1500  3000 3000  4000 4000  6000  justesse Non conforme  Con:  Excentration contrôle proche de Max/3:  2 g  1 2  2000,3 2000,8  0,3 0,8  positions de la charge	trôle proche de Max/2:  0,3 g  Indication relevée	Fidélité correcte: 3000 g   10,3 g	Fidélité correcte:   Oui	Fidélité correcte:   Oui

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

Tableau XII: Etat de conformité de la balance DEN ANA 07

	GOVER	A TO DE L'EDIELO	S. ELONI G. AN	a Digener	TI DE		
	CONST	AT DE VERIFIC			TUDE		
			CV Nº 007	UNIQUES		Dogo	2/2
			CV N° 007			Page	3/3
IDENTIFIC	CATION DE LA BALANO	TE.		DETEN	TELE		
Marque:	DENVER INSTRUMENT		Entreprise:		/Lab CHIMIE ANAL	1	
Modèle:	SI-403g		Adresse:	BPV 34	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
N° de série:	28208806		Pays:	COTED'	VOIRE		
N° d'identification	DEN ANA 07		Tél :	41 02 44			
Portée Max:	400g		Fax:	22 00 35			
Portée Min:	200mg						
Classe de précision:	II						
Echelon e:	0,01g						
Echelon d:	0,001g						
Lencion <b>u</b>		LES METROLO	GIOUES		ļ.		
	00112102		012022				
Contrôle de fidélité:			Fidélité corr	ecte:	Oui Non		
	ontrôle proche de Max/2:		200		11011		
EMT à Max/2	0,02	σ		8			
Max/2	Indication rel		Ecart m	aximal			
Pesée 1	199,353		Leart III	u/uiriui		7	
Pesée 2	199,354		†				
Pesée 3	199,354		†				
Pesée 4	199,354		0,00	03			
Pesée 5	199,354		†				
Pesée 6	199,351		†				
	à faire pour les balance d	e classes Let II					
Conformité pour essai o		Conforme					
•							
Contrôle de Jutesse:		Justesse corre	ecte	Oui 🗌	Non 🔽		
	Valeur	Indication	rélevée	Erreur	rreur max tolérée (EM'	I Jugemei	nt
	Nominale (g)	(g	)	(g)	(g)		
Portée min.	0,5	0,50	000	0,0000	0,01	Conforn	ne
1/4 Portée max.	100	99,6	583	0,3170	0,02	Non confo	orme
1/2 Portée max.	200	199,	.35	0,6500	0,02	Non confo	orme
3/4 Portée max.	300	299,0	025	0,9750	0,03	Non confo	orme
Portée max.	400	398,6		1,3040	0,03	Non confo	
				,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	.,		
Conformite pour essai o	de iustesse	Non conforme				1	
Contrôle d'excentra	ation:	Excentration c	orrecte:	Oui [	Non 🔽		
	ontrôle proche de Max/3:		120	_			
EMT à Max/3	0,02	g	120	5			
LIVIT U IVIUN 5	0,02	ь					
N° de position	1	2	3	4	5	1	
Indication relevée	119,611	119,606	119,582	119,584	119,593		
erreur	0,389	0,394	0,418	0,416	0,407	1	
	et positions de la charge	0,551	0,110	0,110	0,107	4	
Croquis du recepteur	et positions de la charge						
Conformité pour essai o	do l'Evocntrattion	Non Conforme		1	2		
Comorniae pour essar (	ac i Excenti attivii	1 ton Comornie	1	4	5-7-1-		

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

Tableau XIII: Etat de conformité de la balance DEN PHA 08

	CON	CONSTAT DE VERIFICATION SANS INCERTITUDE					
		BALANC	ES ELECTR	ONIQUES			
			CV N° 008			Page	3/3
IDENTIFICAT	ION DE LA BAL	ANCE		DETEN	TEUR		
Marque:	DENVER INSTR	UMENT	Entreprise:	UFR-SPB/L	ab PHARMACOLOGIE		
Modèle:	SI-602		Adresse:	<b>BPV 34</b>			
N° de série:	28208995		Pays:	COTED'IVO	OIRE		
N° d'identification	DEN PHA 08		Tél:	41 02 44 11			
Portée Max:	600g		Fax:	22 00 35 10			
Portée Min:	5g						
Classe de précision:	II						
Echelon e:	0,1g						
Echelon <b>d:</b>	0,01g						
	CC	NTRÔLES M	ETROLOGIQU	JES			
Contrôle de fidélité:			Fidélité corre		Oui Non		
Valeur de la charge de	contrôle proche d	le Max/2:	300	1			
EMT à Max/2	0,1						
Max/2	Indication	relevée	Ecart m	aximal			
Pesée 1	299,		1				
Pesée 2	299,		<u> </u>				
Pesée 3	299,		l o	)			
Pesée 4	299,		<del> </del>				
Pesée 5 Pesée 6	299, 299,		1				
Les pesées 4,5 et 6 son			sses Let II				
Conformité pour es	=						
pour c							
Contrôle de Jutesse:		Justesse corr	recte	Oui 🔽	Non		
	Valeur	Indication	on rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugeme	nt
	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)	vageme	
Portée min.	2		0000	0,0000	0,1	Conform	me
1/4 Portée max.	150		9,98	0,0200	0,1	Conform	
1/2 Portée max.	300		9,97	0,0300	0,1	Conform	me
3/4 Portée max.	400	39	9,97	0,0300	0,1	Conform	me
Portée max.	600	59	9,96	0,0400	0,2	Conform	me
Conformite pour e	ssai de justess	Conforme					
Contrôle d'excent	ration:	Excentration	correcte:	Oui 🗸	Non		
Valeur de la charge de	contrôle proche d	le Max/3:	200				
EMT à Max/3	0,1	g					
N° de position	1	2	3	4	5		
Indication relevée	199,99	199,97	199,95	199,98	199,97		
erreur	0,01	0,03	0,05	0,02	0,03		
Croquis du récepteu	ir et positions de	la charge					
Conformité pour e	ssai de l'Exce	Conforme					

Tableau XIV: Etat de conformité de la balance OHA PHA 09

			CV N° 009	)		Page	3/3
		- 0.					
	TION DE LA BALAN	ICE			NTEUR		
Marque:	OHAUS		Entreprise:		Lab PHARMACOLOGIE		
Modèle:	CH5000		Adresse:	BPV 34	lown v		
N° de série:	OTTA PITA 00		Pays:	COTED'IV			
N° d'identification	OHA PHA 09		Tél:	41 02 44 11			
Portée Max:	5000g		Fax:	22 00 35 10	)		
Portée Min:	200g						
Classe de précision:	III						
Echelon e:	10g						
Echelon <b>d:</b>	1g	DÂT EG A		TTO			
	CONT	ROLES ME	ETROLOGIQ	<u>JUES</u>			
C . A . 1 . 0 . 1/11/./			F1 1/11/	╛.	Oui Non Non		
Contrôle de fidélité:		1 /2	Fidélité cor	_	Oui Non 🗌		
Valeur de la charge de			2500	Jg			
EMT à Max/2		) g	-	<u> </u>			
Max/2	Indication re	levee	Ecart 1	maximal			
Pesée 1	2491		1				
Pesée 2	2491		4				
Pesée 3	2491		-	1			
Pesée 4	2492		4				
Pesée 5	2492		1				
Pesée 6	2491		L				
Les pesées 4,5 et 6 son Conformité pour essa		Conforme					
Contrôle de Jutesse:		Justesse c	correcte	Oui 🔽	Non		
	***	T 12 0			D 1/4 (77 fm)	<b>.</b>	
	Valeur		ion rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugeme	ent
	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)		
Portée min.	10	10	0,0000	0,0000	10		
1/4 Do -4 4		1196		-		Confor	
1/4 Portée max.	1200	1	1196	4,0000	10	Confor	me
1/2 Portée max.	2500	2	2491	4,0000 9,0000	10	Confor	me
		2	2491 3990	4,0000	10 10	Confor	me
1/2 Portée max.	2500	2	2491	4,0000 9,0000	10	Confor	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.	2500 4000 5000	2	2491 3990 4990	4,0000 9,0000 10,0000	10 10	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.	2500 4000 5000	3 4	2491 3990 4990	4,0000 9,0000 10,0000	10 10	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.	2500 4000 5000	2 3 4 Conforme	2491 3990 4990	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000	10 10 10	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa	2500 4000 5000 ii de justesse tration:	23 34 Conforme Excentrati	2491 3990 4990	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000	10 10 10	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa Contrôle d'excen	2500 4000 5000 ii de justesse tration:	23 34 Conforme Excentrati	2491 3990 4990 ion correcte:	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000	10 10 10	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa  Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3	2500 4000 5000 ai de justesse tration: contrôle proche de	Conforme  Excentrati Max/3: g	2491 3990 4990 ion correcte:	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 Oui 🗸	10 10 10 Non	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position	2500 4000 5000  ii de justesse tration: contrôle proche de 10	Conforme Excentrati Max/3: g	2491 3990 4990 ion correcte: 1500	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 0 g	10 10 10 Non	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position Indication relevée	2500 4000 5000 ii de justesse tration: contrôle proche de 10	2   3   4	2491 3990 4990 ion correcte: 1500 3 1494	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 0 g	10 10 10 Non \bigs 5 1495	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur	2500 4000 5000 ii de justesse tration: contrôle proche de 10 1 1494 6	2   3   4	2491 3990 4990 ion correcte: 1500	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 0 g	10 10 10 Non	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur	2500 4000 5000 ii de justesse tration: contrôle proche de 10	2   3   4	2491 3990 4990 ion correcte: 1500 3 1494	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 0 g	10 10 10 Non \bigs 5 1495	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa  Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur Croquis du récepte	2500 4000 5000  ii de justesse  tration: contrôle proche de 10  1 1494 6 ur et positions de la	2   3   4	2491 3990 4990 4990 50n correcte: 1500 3 1494 6	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 0 g	10 10 10 Non \bigs 5 1495	Conform Conform	me me
1/2 Portée max. 3/4 Portée max. Portée max.  Conformite pour essa Contrôle d'excen Valeur de la charge de EMT à Max/3  N° de position Indication relevée erreur	2500 4000 5000  ii de justesse  tration: contrôle proche de 10  1 1494 6 ur et positions de la	2   3   4	2491 3990 4990 4990 50n correcte: 1500 3 1494 6	4,0000 9,0000 10,0000 10,0000 0 g	10 10 10 Non \bigs 5 1495	Conform Conform	me me

Tableau XV: Etat de conformité de la balance OHA PHA 10

				CATION SANS INC	CERTITUDE	
	В.	ALANC	ES ELECTR			
			CV	N° 010		Page 3
IDENTIFICAT	TION DE LA BALAN	CE		DETENTE	TUR	
Marque:	OHAUS	<u> </u>	Entreprise:	UFR-SPB/Lab PHAR		
Modèle:	AX523/E		Adresse:	BPV34		
N° de série:			Pays:	COTE D'IVOIRE		
	B615334111		-			
N° d'identification	OHA PHA 10		Tél:	41024411		
Portée Max:	520g		Fax:	22003510		
Portée Min:	200mg					
Classe de précision:	II					
Echelon e:	0,01g					_
Echelon d:	0,001g	CONTRÔ	LES METROL	OCIOLIES		_
		CONTRO	LES METROL	OGIQUES		
Contrôle de fidélité:			Fidélité correc	_ cte:	Oui Non	1
Valeur de la charge de	contrôle proche de N	/lax/2:	250		1,011	•
EMT à Max/2	0,0		350			
Max/2	Indication re		]	Ecart maximal		
Pesée 1	250					
Pesée 2	250,002					
Pesée 3	250			0,002		
Pesée 4	250			0,002		
Pesée 5	250					
Pesée 6 Les pesées 4,5 et 6 soi	250,001					
Conformité pour c		Justesse	correcte	Oui 🗸	Non	
						_
	Valeur	Indica	ation rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EM7	(i) Jugement
_ , ,	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)	
Portée min.	0,01	-	0,0110	0,0010	0,01	Conforme
1/4 Portée max.	120	_	120,005	0,0050	0,02	Conforme
1/2 Portée max. 3/4 Portée max.	250 400		250,008 400,012	0,0080 0,0120	0,03	Conforme
Portée max.	500	<u> </u>	500,012	0,0120	0,03	Conforme
ronee max.	300		300,01	0,0100	0,03	Comonik
Conformite pour e	essai de justesse	Confor	me			
Contrôle d'excen			tion correcte:	· ·	Non	
Valeur de la charge de	contrôle proche de M	1ax/3:	150	g		
EMT à Max/3	0,02	g				
N° de position	1	2	3	4	5	
Indication relevée	150,001	150,001	150,004	150,001	150,001	
erreur	0,001	0,001	0,004	0,001	0,001	
	ur et positions de la c					
Conformité pour e	essai de l'Excentr	a Confor	me	-()+()		

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

Tableau XVI: Etat de conformité de la balance OHA BAC 11

	CONST	AT DE VE	RIFICATION	SANS INCE	RTITUDE		
		BALANG	CES ELECTE				
			CV N° 01	1		Page	3/3
IDENTIFICA	ATION DE LA BALA	ANCE		DETEN	TEUR		
Marque:	OHAUS		Entreprise:		Lab BACTERIOLOGI	E	
Modèle:	NV2101		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	S/N8333366052		Pays:	COTE D'I	VOIRE		
N° d'identification	OHA BAC 11		Tél:	41 02 44 1	1		
Portée Max:	2100g		Fax:	22 00 35 1	0		
Portée Min:	20g						
Classe de précisio	-						
Echelon e:	1g						
Echelon <b>d:</b>	0,1g						
		RÔLES ME	TROLOGIQ	UES			
	_						
Contrôle de fidélit			Fidélité cor	_	Oui Non	$\sqcup$	
	e de contrôle proche		105	0 g			
EMT à Max/2		2 g					
Max/2	Indication rel	evée	Ecart	maximal			
Pesée 1	1047,9		4				
Pesée 2	1047,8		4				
Pesée 3	1047,8		- (	0,1			
Pesée 4	1047,8		4	- ,			
Pesée 5	1047,8						
Pesée 6	1047,8 5 sont à faire pour les		<u> </u>				
Conformité pour e	essai de fidélité	Conform	e	Oui 🔽	Non		
Controle de varess		Gastesse			11011		
	Valeur	Indicat	Indication rélevée		rreur max tolérée (EMT	Jugemen	ıt
	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)		
Portée min.	20	2	0,000	0,0000	1	Conform	ne
1/4 Portée max.	520		518,9	1,1000	2	Conform	ne
1/2 Portée max.	1050	1	048,9	1,1000	2	Conform	ne
3/4 Portée max.	1500	1	1498,9	1,1000	2	Conform	ne
Portée max.	2000		1998	2,0000	2	Conform	ne
C 6 14	. 1	C C				1	
Conformite pour e	essai de justesse	Conform	e				
Contrôle d'exc	entration:	Excentra	tion correcte	: Oui	Non 🗍		
	e de contrôle proche			0 g			
EMT à Max/3	2	g					
N° de position	1	2	3	4	5		
Indication relevé	698,7	698,3	698,3	698,8	698,5		
erreur	1,3	1,7	1,7	1,2	1,5		
•	epteur et positions de			- In	2		
Conformité pour e	essai de l'Excentratti	o Conform	e .	( <del>-</del>	G-}		

**Tableau XVII :** Etat de conformité de la balance OHA BIO 12

	CONST	AT DE VE	RIFICATION	SANS INC	ERTITUDE		
		BALANC	CES ELECTRO	NIQUES			
			CV N° 012			Page	3/3
IDENTIFI	   ICATION DE LA BALANO	TE		DE	<u> </u>   TENTEUR		
Marque:	OHAUS		Entreprise:		/Lab BIOCHIMIE		
M odèle:	PA214		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	B428801140		Pays:	COTE D'	IVOIRE		
N° d'identification	OHA BIO 12		Tél :	41 02 44 1	1		
Portée Max:	210g		Fax:	22 00 35 1	.0		
Portée Min:	100mg						
Classe de précision:	I						
Echelon e:	0,001g						
Echelon <b>d:</b>	0,0001g						
	CONTI	<u>RÔLES ME</u>	TROLOGIQU	ES			
~							
Contrôle de fidélit			Fidélité corre	1	Oui Non Non		
	e contrôle proche de Max/2:		100	g			
EMT à Max/2	0,002		-	. ,			
Max/2	Indication relevé	e	Ecart ma	xımal			
Pesée 1 Pesée 2	100,0013		1				
	100,001		+				
Pesée 3 Pesée 4	100,0015 100,0009		0,000	)6			
Pesée 5	100,0009		†				
Pesée 6	100,001		†				
	ont à faire pour les balance	le classes I e	<u> </u> 		<u></u>		
Conformité pour e		Conforme			I		
Contrôle de Jutesse:		Justesse co	orrecte	Oui 🔽	Non 🔲		
	Valeur	Indicat	ion rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugemei	ent
	Nominale (g)	mareta	(g)	(g)	(g)	v ugerne.	
Portée min.	0,1	0	,1001	0,0001	0,001	Conforr	me
1/4 Portée max.	50		0,0009	0,0009	0,001	Conform	
1/2 Portée max.	100		0,0014	0,0014	0,002	Conform	
3/4 Portée max.	150		0,0019	0,0019	0,002	Conform	
Portée max.	200		0,0019	0,0019	0,002	Conform	
1 office files.	200	20	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	0,0019	0,002	Comon	110
Conformite pour e	ssai de justesse	Conforme					
Contrôle d'excent	ration:	Excentrati	on correcte:	Oui [	✓ Non		
Valeur de la charge d	e contrôle proche de Max/3:		70	g			
EMT à Max/3	0,002	g					
N° de position	1	2	3	4	5	1	
Indication relevée	70,0016	70,0013	70,0019	70,0018	70,001	1	
erreur	0,0016	0,0013	0,0019	0,0018	0,001	İ	
	teur et positions de la charge						
Conformité pour e	ssai de l'Excentrattion	Conforme		( 5	ا د د م		
				1	3		

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

# Tableau XVIII: Etat de conformité de la balance SHI TOX 13

	СО			ON SANS INC	ERTITUDE			
		BALANC	ES ELECTRO		i	D 2#		
			CV N° 013			Page 3/.		
IDENTIFICA	ATION DE LA BALA	NCE	NCE DETENTEUR					
Marque:	SHIMADZU		Entreprise:	UFR-S PB/La	b TOXICOLOGIE			
M odèle:	AUX320		Adresse:	BPV 34				
N° de série:	D449610135		Pays:	COTE D'IVO	OIRE			
N° d'identification	SHI TOX 13		Tél:	41 02 44 11				
Portée Max:	320g		Fax:	22 00 35 10				
Portée Min:	10mg							
Classe de précision:	I							
Echelon e:	0,001g							
Echelon d:	0,0001g							
	CO	NTRÔLES N	METROLOGI	QUES				
Contrôle de fidélit	é:		Fidélité corr	ecte:	Oui Non			
Valeur de la charge d	e contrôle proche de N	M ax/2:	150	g				
EMT à Max/2	0,002	g						
Max/2	Indication re	levée	Ecart 1	naximal				
Pesée 1	150,0044	1						
Pesée 2	150,0043	3						
Pesée 3	150,0043	3	0.0	0007				
Pesée 4	150,003	7	]	1007				
Pesée 5	150,0039	)						
Pesée 6	150,0039	)						
Les pesées 4,5 et 6 s	ont à faire pour les ba	lance de class	ses I et II					
Conformité pour e	ssai de fidélité	Conforme			I			
Contrôle de Jutesse:		Justesse co	orrecte	Oui	Non 🗸			
	Valeur	Indicati	ion rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugement		
	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)			
Portée min.	0,01	0,	0096	0,0004	0,001	Conforme		
1/4 Portée max.	100	100	),0993	0,0993	0,002	Non conforme		
1/2 Portée max.	150	150	),0438	0,0438	0,002	Non conforme		
3/4 Portée max.	200	20	0,058	0,0580	0,002	Non conforme		
Portée max.	300	300	),0867	0,0867	0,003	Non conforme		
Conformite pour e	ssai de justesse	Non confor	me					
Contrôle d'excent	ration:	Excentration	on correcte:	Oui 🗍	Non 🗸			
	e contrôle proche de N		100	g	_			
EMT à Max/3	0,002	g						
N° de position	1	2	3	4	5			
Indication relevée	100,0285	100,0292	100,0297	100,0288	100,0298	1		
erreur	0,0285	0,0292	0,0297	0,0288	0,0298	1		
	teur et positions de la							
	ssai de l'Excentratti		rme		2			

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

# Tableau XIX: Etat de conformité de la balance DEN TOX 14

	CONST	T DE VED	IFICATION SA	A NG INCEDT	ITLIDE		
	CONSTR		ES ELECTRO		HUDE		
		Dilla II (C	CV N° 014	inquis		Page 3	
IDENTI	FICATION DE LA BALANC	E		DETEN	TEUR		
M arque:	DENVER INSTRUMENT		Entreprise:	UFR-S PB/La	b TOXICOLOGIE		
M odèle:	SI-403		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	28208807		Pays:	COTEDIVO	DIRE		
N° d'identification	DEN TOX 14		Tél :	41 02 44 11			
Portée Max:	400g		Fax:	22 00 35 10			
Portée Min:	200mg						
Classe de précision	: II						
Echelon e:	0,01g						
Echelon d:	0,001g						
	CONTR	ÔLES MET	ROLOGIQUE	S			
Contrôle de fidéli	té:		Fidélité corre	cte:	Oui Non 🗌		
Valeur de la charge	de contrôle proche de Max/2:		200	g			
EMT à Max/2	0,02	g					
Max/2	Indication relevée		Ecart n	naximal			
Pesée 1	200,01						
Pesée 2	200,013						
Pesée 3	200,01		0,0	103			
Pesée 4	200,013		0,0	103			
Pesée 5	200,01		Ī				
Pesée 6	200,013		İ				
Les pesées 4,5 et 6	sont à faire pour les balance de	classes I et	II				
Conformité pour	essai de fidélité	Conforme					
Contrôle de Jutesse	e: 	Justesse co	orrecte	Oui 🗌	Non 🗸		
	V-1	To diam	:	E	E	T.,	
	Valeur	Indicat	ion rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugement	
	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)		
Portée min.	0,2		,1990	0,0010	0,01	Conforme	
1/4 Portée max.	100	10	00,013	0,0130	0,02	Conforme	
1/2 Portée max.	200	20	00,022	0,0220	0,02	Non conform	
3/4 Portée max.	300	30	00,034	0,0340	0,03	Non conform	
Portée max.	400	40	00,04	0,0400	0,03	Non conform	
						1	
Conformite pour	essai de justesse	Non confo	rme				
Contrôle d'excer	ntration:	Excentrati	on correcte:	Oui 🗸	Non		
Valeur de la charge	de contrôle proche de Max/3:		120				
EMT à Max/3	0,02	g					
N° de position	1	2	3	4	5	ļ	
Indication relevée	120,012	120,009	120,011	120,009	120,01	l	
erreur	0,012	0,009	0,011	0,009	0,01	l	
Croquis du récep	pteur et positions de la charge		7				
Conformité pour	essai de l'Excentrattion	Conforme		1-1-6-	2		
			473				
					The state of the s		

Les essais de fidélité et d'excentration sont conformes alors que l'essai de justesse est non-conforme ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

Tableau XX: Etat de conformité de la balance DEN THE 15

	CONSTA	T DE VEF	RIFICATION	N SANS IN	CERTITUDE	
	H	BALANCI	ES ELECT	RONIOUE	$\mathbf{S}$	
			CV N° 015			Page 3/3
<u>IDENTIFICA</u>	TION DE LA BALAN		_	DETEN		
Marque:	DENVER INSTRUM	IENT	1	UFR-SPB/L	ab CHIMIE THERAP	
Modèle:	SI-602		Adresse:	BPV 34		
N° de série:	28208994		Pays:	COTED'IV	OIRE	
N° d'identification	DEN THE 15		Tél:	41 02 44 11		
Portée Max:	600g		Fax:	22 00 35 10		
Portée Min:	5g					
Classe de précision:	II					
Echelon e:	0,1g					
Echelon <b>d:</b>	0,01g					
	CONTR	ÔLES METI	ROLOGIQUE	S		
						_
Contrôle de fidélité:			Fidélité corr		Oui Non	
Valeur de la charge de	*		300	) g		
EMT à Max/2	0,1		-			
Max/2	Indication re	levée	Ecart 1	maximal		J
Pesée 1	298,93		4			
Pesée 2 Pesée 3	298,92 298,91		4			
Pesée 4	298,91		0,	,02		
Pesée 5	298,92		†			
Pesée 6	298,92	†				
Les pesées 4,5 et 6 son		ice de classe	es Let II			
Conformité pour e		Conforme				
comornate pour c	but de nacine	Comornic				
Contrôle de Jutesse:		Justesse co	rrecte	Oui 🗍	Non 🔽	
	Valeur	Indicati	on rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT	Jugement
	Nominale (g)		(g)	(g)	(g)	
Portée min.	5	4,	9800	0,0200	0,1	Conforme
1/4 Portée max.	150	14	19,44	0,5600	0,1	Non conforme
1/2 Portée max.	300	2	98,9	1,1000	0,1	Non conforme
3/4 Portée max.	400	39	98,54	1,4600	0,1	Non conforme
Portée max.	600	59	97,86	2,1400	0,2	Non conforme
Conformite pour e	ssai de justesse	Non confo	orme			
Contrôle d'excentration:		Excentration correcte:		Oui 🔲	Non 🔽	
Valeur de la charge de contrôle proche de M				) g		
EMT à Max/3	0,1	g				
N° de position	1	2	3	4	5	1
Indication relevée	199,28	199,27	199,25	199,27	199,27	1
erreur	0,72	0,73	0,75	0,73	0,73	1
	r et positions de la ch		0,75	0,73	0,73	4
				1	2	
Conformité pour e	ssai de l'Excentra	Non Conf	orme		3 7	

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

# Tableau XXI: Etat de conformité de la balance OHA ANA 16

	CONSTAT DE VER	IFICATION S	SANS INC	ERTITU	DE	
		BALANCE				
			CV N° 016	MOTHLY	CLS	Page 3/3
	IDENTIFICATION DE LA BALANCE		DET	ENTEUR		
Marque:	OHAUS	Entrepris	UFR-SPE	B/Lab CHIMIE ANAL		
Modèle:	PA214		Adresse:	BPV 34		
N° de série:	B428801143		Pays:	COTED'	IVOIRE	
N° d'identification	OHA ANA 16		Tél:	41 02 44		
				22 00 35		
Portée Max:	210g		Fax:	22 00 35	10	
Portée Min: Classe de précision	100mg					
Echelon e:	0,001g					
Echelon <b>d:</b>	0,0001g					
Lencion u.	CONTRÔLES MEI	TROLOGIOUES	5			
Contrôle de fidélité	:		Fidélité co	rrecte:	Oui Non	1
Valeur de la charge	de contrôle proche de Max/2:		100	g		
EMT à Max/2	0,00	2 g				
Max/2	Indication relevée		Ecart n	naximal		
Pesée 1	100,0036					
Pesée 2	100,0037		_			
Pesée 3	100,0035		0,0	002		I
Pesée 4	100,0035		1			
Pesée 5 Pesée 6	100,0036 100,0035					
	sont à faire pour les balance de classes I et II					
	r essai de fidélité	Conforme				
Comorniae pour	cssai de ndente	Comornic				
Contrôle de Jutesse	:	Justesse corr	recte	Oui [	Non 🗸	
	Valeur	Indication	rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT	Jugement
	Nominale (g)	(g)	)	(g)	(g)	
Portée min.	0,1	0,09	99	0,0001	0,001	Conforme
1/4 Portée max.	50	50,00	)19	0,0019	0,001	Non conforme
1/2 Portée max.	100	100,0	039	0,0039	0,002	Non conforme
3/4 Portée max.	150	150,0	150,0062		0,002	Non conforme
Portée max.	200	200,0	084	0,0084	0,002	Non conforme
						_
Conformite pour	r essai de justesse	Non confor	me			
Contrôle d'exce		Excentration		Oui [	Non 🗸	
Valeur de la charge	de contrôle proche de Max/3:		70	g		
EMT à Max/3	0,002	g				
N° de position	1	2	3	4	5	
Indication relevée		70,0021	70,003	70,003	70,0029	1
erreur	0,0027	0,0021	0,003	0,003	0,0029	J
Croquis du récep	teur et positions de la charge					
a	4.1.10				, 1 2	
Conformité pour	Conformité pour essai de l'Excentrattion No		Non Conforme		]\$(; - <del>]</del>	
					1"/	
				-		

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

# Tableau XXII: Etat de conformité de la balance DEN ANA 17

	CC	NSTAT DE V	ERIFICATIO	ON SANS INCE	ERTITUDE		
			ES ELECTE				
			CV N° 017			Page	3/3
IDENTIFIC	CATION DE LA BALA	NCE		DETE	NTEUR		
M arque:	DENVER INSTRUM	1ENT	Entreprise:	UFR-S PB/La	b CHIMIE ANAL		
M odèle:	TP-303I		Adresse:	BPV 34			
N° de série:	28311419		Pays:	COTEDIVO	DIRE		
N° d'identification	DEN ANA 17		Tél:	41 02 44 11			
Portée Max:	310g		Fax:	22 00 35 10			
Portée Min:	200mg						
Classe de précision:	II						
Echelon e:	0,01g						
Echelon d:	0,001g						
	CON	TRÔLES ME	TROLOGIQ	UES			
Contrôle de fidélité:			Fidélité co	rrecte:	Oui Non		
Valeur de la charge de	contrôle proche de Ma	x/2:	150	) g			
EMT à Max/2	0,02	g					
M ax/2	Indication r	elevée	Ecart	maximal			
Pesée 1	149,47	2					
Pesée 2	149,46	6					
Pesée 3	149,46	7		0,006			
Pesée 4	149,46	9	]	,,000			
Pesée 5	149,46	9					
Pesée 6	149,46	6					
Conformité pour ess Contrôle de Jutesse:	sai de fidélité	Conforme  Justesse corre	ecte	Oui 🗍	Non 🗸		
			]				
	Valeur	Indication	n rélevée	Erreur	Erreur max tolérée (EMT)	Jugemer	nt
	Nominale (g)	(g	)	(g)	(g)		
Portée min.	0,2	0,19	970	0,0030	0,01	Conforn	ne
1/4 Portée max.	100	99,6	549	0,3510	0,02	Non confo	rme
1/2 Portée max.	150	149,	474	0,5260	0,02	Non confo	rme
3/4 Portée max.	200	199,	308	0,6920	0,02	Non confo	rme
Portée max.	300	298,	966	1,0340	0,03	Non confo	rme
Conformite pour ess	sai de justesse	Non conforme	•				
·							
Contrôle d'excentra	ation:	Excentration	correcte:	Oui 🔲	Non 🗸		
Valeur de la charge de	contrôle proche de Ma	x/3:	100	) g			
EMT à Max/3	0,02	g					
N° de position	1	2	3	4	5		
Indication relevée	99,649	99,645	99,654	99,653	99,652	1	
erreur	0,351	0,355	0,346	0,347	0,348		
Croquis du récepte	eur et positions de la ch	arge					
Conformité pour ess	sai de l'Excentrattion	Non Conform	e		(3)		

L'essai de fidélité est conforme alors que les essais de justesse et d'excentration sont non-conformes ; ce qui ne nous permet pas de garantir la fiabilité des pesées effectuées avec cette balance.

# CHAPITRE III: DISCUSSION

Tous instruments de mesure, et plus particulièrement les balances, doivent fournir des résultats concordants pour l'ensemble des mesures réalisées avec un même un poids. Nous avons été guidés dans le choix des critères par la norme EN NF 45501 et la recommandation OIML R76. Celles-ci ont permis l'élaboration du protocole. Nous avons considéré l'échelon de vérification « e » = 10 « d » (échelon réel), pour toutes les balances.

#### III-1-Essai de fidélité

Dans notre étude, ce critère a été évalué afin d'apprécier l'étroitesse d'accord entre les valeurs de plusieurs mesures d'un même poids pour chacune des balances vérifiées. Pour rappel, l'erreur de fidélité est l'écart entre le plus grand et le plus petit résultat obtenus au cours des pesées de la charge. L'écart ne doit pas être supérieur à la valeur absolue de l'emt à la charge déposée sur le plateau.

Les erreurs observées variaient entre 0g et 1g tout en restant dans les limites des emt qui elles variaient de 0,002g à 10g.

Au regard de la norme EN NF 45501 et des recommandations de l'OIML quant au jugement de la conformité de cet essai, nous avons constaté la conformité de toutes les balances pour cet essai de fidélité.

#### III-2-Essai de justesse

L'erreur de justesse est la différence entre la valeur indiquée par la balance et la valeur vraie du poids étalon. L'erreur ne doit pas être supérieure à l'emt, pour chaque charge déposée sur le plateau de la balance.

Au cours de la réalisation de cet essai, les erreurs de justesse variaient de 0,000g à 776,0g; tandis que pour les emt on avait une variation comprise entre 0,001g et 10g, pour toutes les balances vérifiées. Certaines de ces erreurs étaient supérieures aux emt correspondantes.

Au regard de la norme EN NF 45501 et des recommandations de l'OIML quant au jugement de la conformité de cet essai, Il en ressort que sur les dix-sept balances, seulement sept sont conformes pour ce critère et les dix autres sont non-conformes.

#### III-3-Essai d'excentration

La réalisation de cet essai a nécessité l'usage de poids oscillant aux alentours du tiers de la Pmax. L'erreur est la différence entre la valeur indiquée par la balance et la valeur vraie du poids étalon. L'erreur ne doit pas être supérieure à l'emt de la charge déposée sur le plateau.

Au cours de la réalisation de cet essai, les erreurs d'excentration variaient de 0,001g à 660 g tandis que pour les emt, on avait une variation comprise entre 0,002g et 10g pour toutes les balances vérifiées.

Au regard de la norme EN NF 45501 et des recommandations de l'OIML quant au jugement de la conformité de cet essai, Il en ressort que sur les dix-sept balances, seulement huit sont conformes pour ce critère et les neuf autres sont non-conformes.

La mise en route de cet essai nous a permis de déterminer un certain nombre de défauts mécaniques du système de transmission de charge. Ces

défauts étaient localisés pour certaines balances au centre du plateau tandis que pour d'autres balances ceux-ci concernaient les coins du plateau de ces balances.

#### III-4-Etats des balances vérifiées

La balance est dite conforme lorsque tous les critères de vérification sont respectés. Une seule non-conformité au niveau de l'un des critères rend la balance non conforme. Ce jugement est reporté sur le constat de vérification (voir annexe).

Ainsi, sur les dix-sept balances identifiées dans les laboratoires de l'UFR SPB, sept balances sont conformes et les dix autres sont non-conformes.

Ces cas de non-conformité sont dus en partie à l'entretien défaillant des balances, au non-respect des conditions environnementales dans lesquelles ces balances sont maintenues (impact des rayons solaires sur les balances, courant d'air variant, variation de l'humidité), et au déplacement répété des balances.

Pour les balances non-conformes, la conduite à tenir est, dans l'ordre :

- ✓ Mettre les balances dans les conditions environnementales appropriées, réaliser un contrôle quotidien avec un poids étalon afin d'apprécier le rapprochement de la masse indiquée à celle de l'étalon, puis reprendre les tests de vérification ;
- ✓ Faire un réglage des balances sur la base des instructions et recommandations fournies par le constructeur (voir mode d'emploi de la balance). Une seconde série de mesure sera alors effectuée. Cette situation est mentionnée sur la fiche de vie ;
- ✓ Entreprendre une réparation lorsque la nouvelle série de mesures n'a pas montré d'amélioration, l'opérateur demande la réparation de la balance auprès du service technique du fabricant ;

En attendant la remise en état de la balance, une étiquette « hors service » est apposée sur la balance afin d'informer les utilisateurs de son état et interdire son utilisation pour des opérations nécessitant sa surveillance. À la suite de la réparation, une nouvelle vérification sera effectuée.

✓ Procéder à un déclassement et ou une réforme quand la réparation n'a pas permis de rendre la balance conforme à ses critères de fonctionnement, le déclassement est envisageable (exemple : augmentation des emt). La réforme de la balance consiste à s'en débarrasser ou à ne plus l'utiliser pour des opérations nécessitant sa surveillance. Dans les deux cas, l'opérateur mentionne la situation sur la fiche de vie.

# **CONCLUSION**

L'objectif général de notre travail était de procéder à la qualification de toutes les balances de l'UFR SPB d'Abidjan.

Pour atteindre cet objectif, nous avons répertorié les balances disponibles dans les laboratoires de l'UFR SPB. Celles-ci ont été identifiées puis nous avons réalisés des tests de qualification (performance) et donné par la suite la conduite à tenir en cas de non-conformité.

Cette étude a concerné dix-sept balances recensées dans sept laboratoires.

Des essais (tests) ont été effectués sur chaque balance notamment :

- Essai de fidélité,
- Essai de justesse,
- Essai d'excentration.

Nous nous sommes inspirés du protocole décrit dans STP PHARMA PRATIQUES par les auteurs tels : D. Louvet et al [26]. Lequel est tiré de la norme EN NF 45501 [24], puis de la recommandation OIML R76 [22] pour la mise en route de ces essais.

A l'issue de ces essais, il a été montré que sept balances sont conformes tandis que les dix autres sont non-conformes à la norme EN NF 45501.

Il est donc important de prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer la qualité et la fiabilité des résultats des travaux effectués au sein de l'UFR SPB.

Au-delà des balances, les laboratoires de l'UFR SPB disposent de bien d'autres instruments tels les pH-mètres, les étuves, les micropipettes, les réfrigérateurs, les bains-marie, qu'il convient de qualifier également.

# **RECOMMANDATIONS**

Au terme de notre étude, nous formulons les recommandations suivantes :

### > AUX AUTORITES ADMINISTRATIVES

- Renforcer les capacités techniques de l'UFR SPB pour une meilleure gestion de son parc d'équipement ;
- Subventionner ou prendre en charge le coût de la maintenance des balances des laboratoires de l'UFR SPB.

#### > AUX RESPONSABLES DES LABORATOIRES

- Etablir des consignes d'utilisation des balances ;
- Veiller au respect strict des conditions environnementales dans les salles de Travaux Pratiques ;
- Construire des cages de pesée pour optimiser la qualité des résultats ;
- Indiquer la mention « A NE PAS DEPLACER » sur la paillasse des balances ;
- Elaborer une démarche qualité pour le laboratoire.

#### > AUX TECHNICIENS DE LABORATOIRES

- -Mettre en place la documentation des balances (fiches signalétiques, fiches de vie...);
- -Respecter les conditions environnementales.

## > AUX ETUDIANTS

- Respecter les consignes d'utilisation des balances ;
- Nettoyer toujours le plateau de la balance avant et après usage de la balance.

**REFERENCES** 

- [1]Huguette Fabre, Marie-Dominique Blanchin, Catherine Perrin, Qualification de l'appareillage analytique, sl290v2, (10 juin2016)
- [2]BPF 2014 chap. 3 et ligne directrice 15
- [3]USP 39-NF34 United states pharmacopeial convention Inc. Rockville (2016).
- [4] **Pharmaceutical forum**, 31, p. 4 (2005)
- [5]Freeman M, Leng D, Morridon D, Munden RP and UK Pharmaceutical Analytical Sciences Group (PASG). Position paper on the qualification of analytical equipment. Pharm. Technol. Eur., 10, p. 40-46 (1995)
- [6]Bedson P, Sargent M The development and application of guidance on equipment qualification of analytical instruments. Accredit. And Qual. Assur., p. 265-274 (1996)
- [7]Huber L Validation and qualification in analytical laboratories. Interpharm, CRC Press, 2nd edition (2007)
- [8]Chan C C, Lam H, Lee Y C, Zhang X M Analytical method validation and instrument performance verification. Wiley edition (2004)
- [9]Mc Dowall R D Validation of chromatography data systems. Royal Society Chemistry, Chromatography monographs, ROGER M.S edition (2005)
- [10]NF EN ISO 15189 : Laboratoires d'analyses de biologie médicale Exigences particulières concernant la qualité et la compétence. Saint-Denis : AFNOR (2007)

- [11]Vocabulaire international de métrologie Concepts fondamentaux et généraux et termes associés (VIM). JCGM 200 : version E/F(2008)
- [12]Isabelle Jeacomine, Validation des mesures Maîtrise des équipements, Journées Qualité en Chimie II, 15-18 octobre (2013), Autrans
- [13]Christophe Bindi Dictionnaire pratique de la métrologie AFNOR édition (2006) ISBN 2-12-460722-7
- [14]VIML Edition (2000) Vocabulaire International des Termes de Métrologie Légale. OIML, Paris
- [15]Guide des bonnes pratiques de métrologie. Rapport d'une Commission SFSTP, STP Pharma Pratiques, 9(2), p141-159 (1999)
- [16]Qualification et maintenance d'une chaîne CLHP. Rapport d'une Commission mixte ASFILAB/SFSTP, STP Pharma Pratiques, 8(6), p478-488 (1998)
- [17]Philippe Petit, Gestion des équipements de laboratoire selon la norme ISO 17025SL2110 v1 10 décembre (2006)
- [18]Henri Valeins, Maitrise des équipements : entre la théorie et la réalité, Autrans, 12-15 octobre (2010)
- [19]Sandrine Negro procédure de maitrise des équipements de mesure, d'analyse et essai et intermédiaire version 1(2009)
- [20]OMS- Manuel d'entretien et de maintenance des appareils de laboratoire. 2e édition.
- [21]http://belolaimad.e-monsite.com/blog/controle-d-une-balance.html.
- [22]Recommandation international OIML R76-1- instruments de pesage à fonctionnement non automatique partie 1 édition (2006) version F: Exigences métrologiques et techniques- essais.
- [23]Recommandation internationale OIML R 111-1 poids des classes

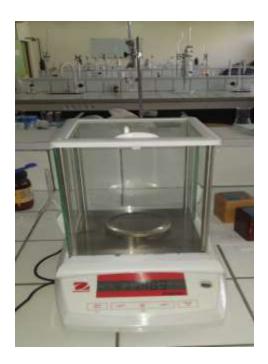
E1, E2, F1, F2, M1, M1-2, M2, M2-3, et M3 - Part 1 édition (2004) version F: Exigences métrologiques et techniques.

[24]Norme Afnor NF EN 45501- Aspects métrologiques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique. Novembre (1993)

[25]LANEMA – procédure technique PT-UDM-002 version n°2.

[26] STP Pharma Pratiques - volume 19 - N° 3 - mai-juin (2009)

# **ANNEXES**



**Photo 2**: Balance OHAUS laboratoire chimie thérapeutique



**Photo 3:** Balance SHIMADZU laboratoire de toxicologie



narmacie préser





# Modèle d'un constat de vérification

	CONSTA	Γ DE VERIFI	CATION S	SANS INC	CERTITUDE	
		BALANCE				
			CV N° 002			Page 3/3
	ATION DE LA BALA		П		NTEUR	
Marque:	DENVER INSTRUM	IENT	-		/Lab GANELIQUE	
Modèle:	SI-602		Adresse:			
N° de série:	28211039		Pays: COTED'IVOIRE		VOIRE	
N° d'identification	DEN Gal 02		Tél:	41 02 44 1		
Portée Max:	600g		Fax:	22 00 35 1	10	
Portée Min:	5g					
Classe de précision: Echelon <b>e:</b>	II					
Echelon d:	0,1 g 0,01 g					
Echcion <b>u</b>		LES METROL	OGIQUES			
Contrôle de fidélité:			Fidélité co	7	Oui Non	
Valeur de la charge de c			300	g		
EMT à Max/2 Max/2	0,1 Indication		F	1		
Pesée 1	Indication 299,9		Ecart	naximal		j l
Pesée 2	299,9					
Pesée 3	299,9			01		
Pesée 4	299,9		0,	01		
Pesée 5	299,9		_			
Pesée 6	299,9		at II			
Les pesées 4,5 et 6 sont			et II			
Conformité pour es	sai de ndente	Conforme				
Contrôle de Jutesse:		Justesse corre	cte	Oui 🔽	Non 🗍	
	Valeur	Indication	rélevée	Erreur	rreur max tolérée (EMT	Jugement
	Nominale (g)	(g)		(g)	(g)	
Portée min.	0,05	0,05		0,00	0,1	Conforme
1/4 Portée max.	150	149,9		0,02	0,1	Conforme
1/2 Portée max.	300	299,9		0,05	0,1	Conforme
3/4 Portée max.	500	499,9		0,05	0,1	Conforme
Portée max.	600	599,9	96	0,04	0,2	Conforme
Conformite pour es	sai de iustesse	Conforme				
	J					
Contrôle d'excentr	ation:	Excentration co	orrecte:	Oui 🔻	Non 🗌	
Valeur de la charge de c	ontrôle proche de M	ax/3:	200	g		
EMT à Max/3	0,1	g				
NIO de mesiti- :-		2	2	4	Ę.	
N° de position	100.08	2	100.08	100.07	5	
Indication relevée erreur	199,98 0,02	199,95 0,05	199,98 0,02	199,97 0,03	199,96 0,04	
	et positions de la ch		0,02	0,03	0,04	
t rodins du récepteur	er positions de la ch	uige				
Croquis du récepteui						
	sai de l'Excentra	Conforme		_ /_ h	2	
	sai de l'Excentra	Conforme			*(;-)	
Croquis du récepteur  Conformité pour es	sai de l'Excentra	Conforme				
Conformité pour es	contrôlé:	RAS		4	*)	
Conformité pour es Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur	contrôlé: 2 PG-UDM-001 versio	RAS	Oui 🔽			
Conformité pour es Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur Date de l'étalonnage:	contrôlé: e PG-UDM-001 versic 17/10/2017	RAS	Oui 🗸		ppérateur: Mme Bamba	,M. Katouo, M. Kan
Conformité pour es Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur Date de l'étalonnage: N° de série des poids	contrôlé: e PG-UDM-001 versio 17/10/2017 S13 04662	RAS on N°02		Nom de l'o		,M. Katouo, M. Kan
Conformité pour es Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur Date de l'étalonnage:	contrôlé: e PG-UDM-001 versio 17/10/2017 S13 04662	RAS on N°02				,M. Katouo, M. Kan
Conformité pour es  Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur Date de l'étalonnage: N° de série des poids N° et date du certificat o	contrôlé: e PG-UDM-001 versio 17/10/2017 S13 04662 l'étalonnage des poic	RAS on N°02 Z13 04663	Conclusi	Nom de l'o	Conforme	,M. Katouo, M. Kan
Conformité pour es  Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur Date de l'étalonnage: N° de série des poids N° et date du certificat de l'areproduction de ce docu	contrôlé: c PG-UDM-001 versic 17/10/2017 S13 04662 l'étalonnage des poic ment n'est autorisée que	RAS on N°02 Z13 04663 sous la forme de fa	Conclusi	Nom de l'o	Conforme	,M. Katouo, M. Kan
Conformité pour es Remarque sur l'appareil Conforme à la procédur Date de l'étalonnage: N° de série des poids	contrôlé: c PG-UDM-001 versic 17/10/2017 S13 04662 l'étalonnage des poic ment n'est autorisée que tilisé en lieu et place d'u	RAS on N°02 Z13 04663 Sous la forme de fa	Conclusion conclusion	Nom de l'o	Conforme	,M. Katouo, M. Kan

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

# Modèle de fiche signalétique

MATÉRIEL           Désignation :									
Marque :									
Marque :         Type :         N° série :         Date de mise en service :									
Référence contrat de maintenance : N° d'inventaire : N° d'identification :									
Service :									
RESPONSABLE									
Nom :         n° téléphone :									
REMPLAÇANT Prénom :									
Nom: n° téléphone:									
DOCUMENT APPLICABLES									
Guide d'installation et fiche d'installation d'une balance									
Procédure générale pour la vérification de balances									
Mode opératoire pour la vérification simplifiée d'une balance et fiche de contrôle									
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES Lister ci-dessous les éléments concernant la balance :									
Classification (mécanique, électrique, électronique);									
• Précision d'affichage (échelon réel) ;									
Portée maximale ;									
Portée minimale ;									
Valeur du temps d'intégration (fixe ou réglable) ;									
• Valeur du temps de stabilisation (fixe ou réglable) ;									
• Type de calibrage (interne et/ou externe);									
• Possibilité de calibrage externe par l'utilisateur (oui ou non) ;									
• Présence d'un poids de calibrage interne (oui ou non) ;									
• Présence d'un poids de calibrage externe (oui ou non) ;									
Valeur et classe du poids de calibrage externe ;									
• Poids de la balance ;									
• Encombrement (dimensions);									
CONSOMMABLES									
Reporter le nombre et la référence de chaque consommable à stocker :									
• Fusible ;									
• Lampe ;									
• Pinceau;									
• Housse ;									
• Papier (si imprimante connectée);									
• Ruban encreur (si imprimante connectée) ;									
• Autres ;									

#### **RESUME**

**Justification**: La qualification d'un appareil est un processus qui fournit l'assurance que l'équipement fonctionne correctement quelle que soit la méthode d'analyse qui est utilisée.

Etant donné que les laboratoires de l'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES (UFR SPB) disposent d'équipements utilisés dans le cadre de la formation pratique des étudiants, il est donc important que ces équipements fassent l'objet d'une qualification (vérification) à intervalles de temps définis, afin de :

- -S'assurer de la fiabilité des résultats donnés par ces équipements lors de la réalisation des travaux nécessitant l'usage de ceux-ci ;
- -Répondre aussi bien aux exigences réglementaires que métrologiques.

**Objectif général** : Procéder à la qualification de toutes les balances de l'UFR SPB d'Abidjan.

**Matériel et méthode**: Cette étude s'est déroulée du 17 au 27 octobre 2017 dans 07 laboratoires de l'UFR SPB et a concerné 17 balances. Trois principaux essais ont été effectués afin d'apprécier l'état de conformité de ces balances.

Résultats: Au terme de notre étude nous avons obtenu les résultats suivants :

#### Essai de fidélité :

Les erreurs observées variaient entre 0g et 1g tout en restant dans les limites des emt qui elles variaient de 0,002g à 10g.

Au regard de la norme EN NF 45501 et des recommandations de l'OIML quant au jugement de la conformité de cet essai, nous avons constaté la conformité de toutes les balances pour cet essai de fidélité.

#### Essai de justesse

Au cours de la réalisation de cet essai, les erreurs de justesse variaient de 0,000g à 776,0g ; tandis que pour les emt on avait une variation comprise entre 0,001g et 10g, pour toutes les balances vérifiées. Certaines de ces erreurs étaient supérieures aux emt correspondantes.

Au regard de la norme EN NF 45501 et des recommandations de l'OIML quant au jugement de la conformité de cet essai, Il en ressort que sur les 17 balances, seulement 07 ont été conformes pour ce critère et 10 non-conformes.

#### Essai d'excentration

Au cours de la réalisation de cet essai, les erreurs d'excentration variaient de 0,001g à 660 g tandis que pour les emt, on avait une variation comprise entre 0,002g et 10g pour toutes les balances vérifiées.

Au regard de la norme EN NF 45501 et des recommandations de l'OIML quant au jugement de la conformité de cet essai, Il en ressort que sur les 17 balances, seulement 08 ont été conformes pour ce critère et 09 non-conformes.

Ainsi, sur les 17 balances identifiées dans les laboratoires de l'UFR SPB, 07 balances sont conformes et 10 non-conformes.

#### Conclusion

A l'issue de ces essais, il a été montré que 07 balances sont conformes tandis que les 10 autres sont non-conformes au regard de la norme EN NF 45501. Il est donc important de prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer la qualité et la fiabilité des résultats des travaux effectués au sein de l'UFR SPB.

Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie présenté par KATOUO DOMEHAN

Mots clés : Qualité, qualification, balance, erreur maximale tolérée, poids étalons						